

ÉCONOMIE DE PLANTATION ET « NOUVEAUX MILIEUX SOCIAUX » :

ESSAI D'ANALYSE COMPARATIVE ET HISTORIQUE

A PARTIR D'OBSERVATIONS EN PAYS GBAN ET BAOULÉ (CÔTE D'IVOIRE FORESTIÈRE)

Jean-Pierre CHAUVEAU

Sociologue O.R.S.T.O.M., 24, rue Bayard, 75008 Paris

Introduction

1. Notre contribution au thème des « nouveaux milieux sociaux » porte sur le cas (le plus fréquent en milieu forestier africain) de la *généralisation de la production marchande de café et de cacao par de petites plantations villageoises dans une zone de forte colonisation agricole*. Cette généralisation s'est opérée « progressivement » et « spontanément », c'est-à-dire sans intervention lourde ou coercitive d'organismes d'encadrement et par le biais d'incitations économiques et politiques diffuses mais très efficaces (Nous reviendrons un peu plus loin sur le sens à donner à cet aspect « progressif » et « spontané » des choses).

Ce phénomène, bien que déjà ancien dans certaines régions ivoiriennes (par exemple le Sud-Est), nous semble relever du thème de l'émergence de « nouveaux milieux sociaux » (sous réserve de la discussion de cette notion — cf. *infra*) à plusieurs égards : tout d'abord parce que cette forme de production tend à se généraliser dans des régions jusque là assez marginales. Ensuite parce que, dans ce cas, cette généralisation s'est produite dans une période de temps très brève. En troisième lieu, elle tend à prendre une place dominante, voire exclusive (avec les conséquences que cela comporte, en particulier sur les cultures vivrières) dans l'ensemble des procès de production existants. Enfin, elle suscite la mise en place d'une population extrêmement hétérogène, tant par ses origines géographiques ou ethniques que par la différenciation fonctionnelle des groupes dont elle s'accompagne.

Mais avant d'exposer les modalités de ces phénomènes, il convient de préciser très brièvement le champ empirique et théorique que nous voulons explorer dans le thème des « nouveaux milieux sociaux ».

2. L'intitulé du thème suscite quelque embarras pour au moins deux raisons. La première est le « réductionnisme géographique » qu'elle implique. Fronts pionniers agricoles (encadrés ou spontanés), villes nouvelles ou dont la croissance implique des problèmes qualitativement différents, phénomènes de migrations massives et d'occupation accélérée des terres (comme dans le cas où nous nous plaçons) : dans toutes ces situations, nous avons affaire à un *espace-lieu* donné, délimité, qui tend à devenir l'objet même de l'analyse.

L'autre limite de la notion réside dans le caractère également localisé de l'analyse des *processus sociaux au sein de ces entités géographiques*. Tout se passe comme si on attribuait à ces espaces-lieux privilégiés une capacité particulière de produire des situations « nouvelles », par la conjonction d'un certain nombre de phénomènes qui la dépassent, mais sans trop s'attarder sur le pourquoi et le comment de cette conjonction ; c'est-à-dire, finalement, en la coupant, même sans le vouloir explicitement, de la société globale et de son histoire récente.

Ces deux limites renvoient finalement à une certaine orientation « morphologisante » au détriment de l'analyse des processus et de ce qui constitue leurs fondements : les rapports sociaux et leur évolution, au sein desquels les rapports de production

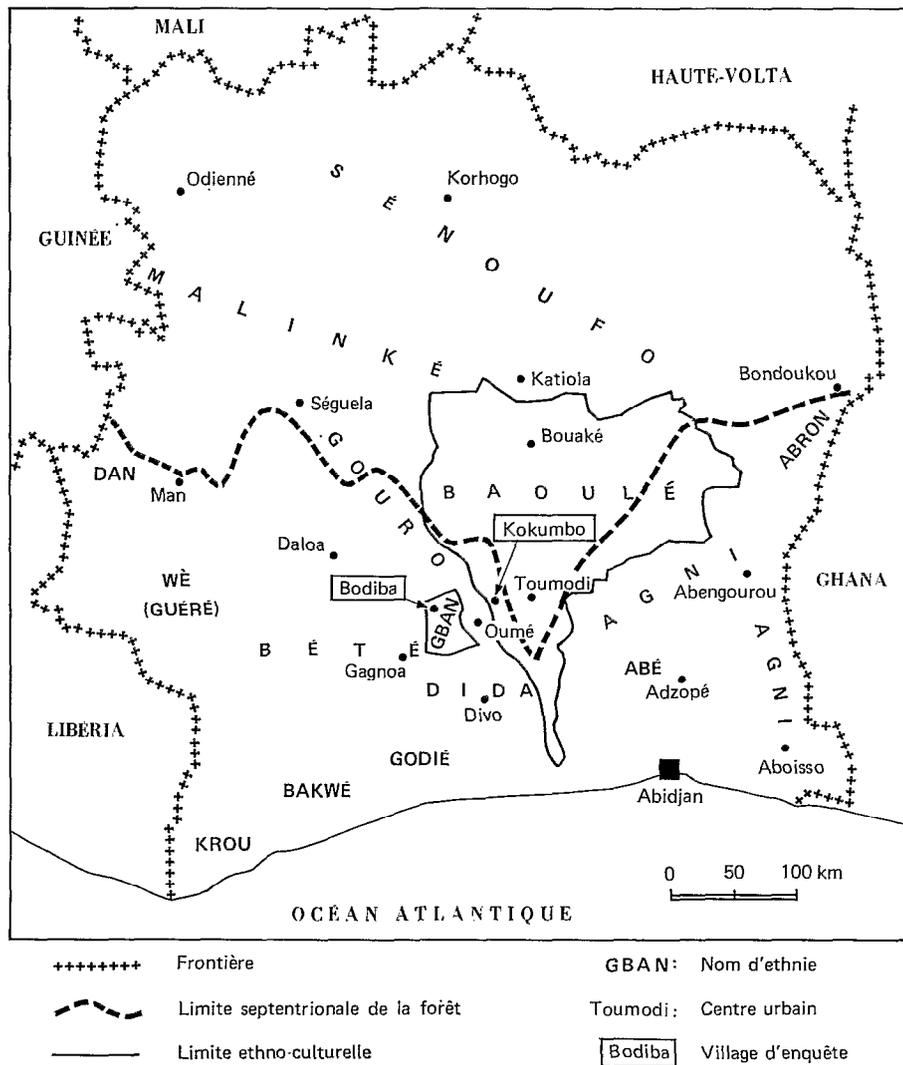


Fig. 1. — Carte de situation.

restent déterminants (1). Nous utiliserons donc la notion de « nouveau milieu social » non comme un concept explicatif, mais comme un « donné », certes privilégié, mais dont il reste surtout à expliquer la configuration par référence à un certain nombre de déterminations dans un contexte historique global précis. Sur cette base, le problème central est

moins la nouveauté, dans un lieu donné, de certains phénomènes, que l'analyse des *rappports sociaux globaux* qui soutendent cette configuration nouvelle mais ne sont pas, eux, forcément nouveaux (ou bien qui procèdent d'une dynamique déjà fort avancée). Nous choisissons une sorte de compromis opératoire qui consiste à mettre en avant les « spécificités

(1) Sans nous étendre sur les notions de « rapport social » et de « rapports sociaux de production », disons simplement que nous nous plaçons dans l'optique de l'analyse matérialiste-historique et que dans les rapports sociaux de production nous incluons ce qui relève de la « reproduction » sociale. Il reste que nous n'aborderons certains aspects importants que d'une manière incomplète (ex. : les relations au Pouvoir ou les formes idéologiques de la reproduction). Nous ne prétendons pas camoufler ces lacunes derrière une prétendue « complémentarité » de ces « instances » : loin d'être complémentaires elles renvoient constamment les unes aux autres, et cela dans le déroulement de leur dynamique particulière.

locales » de la région étudiée dans la mesure où elles suscitent une manifestation particulièrement nouvelle, nette ou antagoniste des rapports sociaux globaux dominants. En conséquence, la description de ces *spécificités locales* ne doit pas faire passer pour la cause ce qui n'est que le développement historique à un moment donné d'une situation économique et politique globale (1).

Introduction à une démarche « comparative »

1. La façon explicitée précédemment d'envisager le problème des « nouveaux milieux sociaux » ruraux (2) s'accommode fort bien de la *diversité apparente des formes d'économie de plantation en Côte d'Ivoire*.

La Basse-côte et le Sud-Est ivoiriens se particula-

TABLEAU I

Grandeurs caractéristiques par grandes régions d'économie de plantations en Côte d'Ivoire (*)

	Population familiale résidente par exploitation	Nombre d'actifs résidents par exploitation	Pourcentage de chefs d'exploitation âgés de moins de 40 ans.	Pourcentage de chefs d'exploitation installés avant 1960.	Pourcentage des exploitations utilisant des manœuvres permanents.	Pourcentage des exploitations utilisant des manœuvres temporaires.	Nombre moyen de manœuvres permanents par exploitation.	Pourcentage des chefs d'expl. autochtones par rapport à l'ensemble des chefs d'exploitation.	Superficie totale moyenne des exploitations.	Superficie moyenne en cultures pérennes par exploitation.
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
Région Sud-Est.....	6,3	3,03	30,9	74,4	29,2	58,5	0,7	58,8	6,8	5,6
Région Centre-Ouest....	6,6	2,91	38,8	70,2	18,5	58,6	0,5	48,4	6,3	4,8
Région Sud-Ouest.....	6,2	2,87	40,1	92,3	7,2	60,5	0,1	64,8	4,4	2,6
Région Centre (**).....	6,4	2,71	34,6	87,3	9,2	64,3	0,2	86,7	3,9	2,6

Source : Recensement agricole national. Ministère de l'Agriculture, 1975.

- (1) Tableau : 1.7/0
- (2) Tableau : 6
- (3) Tableau : 1.3/0
- (4) Tableau : 1.4/0
- (5) Tableau : 2.2/0
- (6) Tableau : 2.2/0
- (7) Tableau : 1.7/0
- (8) Tableau : 7-2 (par recoupement)
- (9) Tableau : 2-1/0
- (10) Tableau : 6-1.1/0 et 2.1/0 (par recoupement).

(*) Résultats diffusés en 1976 par le service des statistiques agricoles.

(**) Les résultats de la région Centre sont plus difficilement comparables étant donné la vaste étendue de savanes préforestières qu'elle englobe.

(1) L'intitulé « transformations sociales dans les zones nouvelles d'implantation rurale » proposé par A. SCHWARTZ dans sa « grille indicative » nous semble mieux correspondre au contenu de notre contribution. Il présente cependant le défaut de centrer l'analyse sur les formations sociales « autochtones » et leurs transformations alors qu'il s'agit d'appréhender globalement la « dynamique interne » et la « dynamique externe » de ces transformations sans les isoler artificiellement.

(2) Nous avons exposé cette méthode avec J. RICHARD, en ce qui concerne le pays Gban dans : *Une périphérie recentrée : A propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire*, Cahiers d'Études Africaines, 68, XVII-4 pp. 485-524. La présente démarche découle de ce travail commun.

risent par l'ancienneté de la généralisation de l'économie de plantation et de l'appel au salariat agricole ainsi que par la prépondérance des autochtones au sein de l'ensemble de la production villageoise. Le Centre-Ouest fait davantage problème au niveau de la plus récente mais très rapide extension des cultures pérennes, où les allochtones tiennent une place dominante. Le Sud-Ouest représente plutôt le cas d'un front pionnier où les allochtones se taillent progressivement la part du lion dans une zone sous-peuplée, en relation avec une politique d'intervention plus marquée de la part du Pouvoir politique.

Quelques chiffres tirés du Recensement agricole national de 1975 permettent d'illustrer ces différences (1) : cf. tableau 1.

Les résultats du recensement ont donné lieu à des premières analyses fort intéressantes, dont une typologie des exploitations agricoles selon les régions (2). Bien que nous ne puissions pas ici discuter en profondeur de cette typologie, il est nécessaire de conserver à l'esprit ces variations régionales. Si, en effet, il n'est pas question pour nous de nous appuyer sur une interprétation technique des exploitations (3), il s'agit néanmoins de repérer l'articulation de telle forme locale d'économie de plantations villageoises dans l'ensemble ivoirien. Dans cette optique, il reste à faire un travail comparatif précis d'où le contexte *historique et politique* de « mise en valeur » de chacune de ces régions ne serait pas omis au profit de la seule analyse en termes de « différences socio-culturelles » (4) ou de différenciations agro-économiques (5). Ce n'est évidemment pas ce vaste travail que nous nous proposons d'effectuer ici. Nous souhaitons cependant y contribuer un tant soit peu en analysant la situation dans deux régions dont les caractéristiques diffèrent au point

de vue de l'implantation et du développement de l'économie de plantation (cf. carte de situation).

Dans un premier cas, il s'agit de la frange forestière située au Sud-Ouest du pays Baoulé (qui, pour sa plus grande partie, est localisé dans une zone de savane pré-forestière). La généralisation de l'économie de plantation est relativement ancienne (fin des années 1930) et on ne peut parler à son propos, actuellement, de l'émergence localisée d'un « nouveau milieu social ». A l'opposé, le pays Gban a connu tardivement mais de manière accélérée (à partir des années 1950 surtout) les conséquences de cette généralisation. En particulier, la très forte immigration d'éléments étrangers (ivoiriens et non-ivoiriens) permet à elle seule de parler d'une formation sociale locale nouvelle. La confrontation de ces deux cas permettra de mieux saisir les ressorts de ces changements sociaux et, éventuellement, les obstacles que peut opposer à leur compréhension une démarche trop étroitement monographique (dans le sens géographique comme dans le sens ethnologique) (6).

2. Les différences dans les *caractéristiques globales des exploitations dans ces deux régions* ressortent assez bien du tableau n° 1 (région Centre et région Centre-Ouest). Si les caractéristiques moyennes en résidents et actifs sont comparables (colonnes 1 et 2), la région Centre-Ouest abrite des exploitants plus jeunes et installés depuis moins longtemps (colonnes 3 et 4), la main-d'œuvre, surtout permanente, y est plus abondante (colonnes 5 à 7), et la majorité des chefs d'exploitations n'est pas originaire de la région (colonne 8). Enfin les exploitations y sont plus importantes, de même que la superficie consacrée aux cultures pérennes (café et cacao).

Il convient cependant de nuancer ces chiffres au niveau de zones plus étroites et homogènes, afin de les rendre comparables avec les études de cas

(1) Pour une vue d'ensemble des productions régionales de café et de cacao, cf. J.-P. TROUGHAUD : Carte C 1c et sa notice de l'*Atlas de Côte d'Ivoire*, Abidjan, 1971, O.R.S.T.O.M.-Université d'Abidjan. Pour une analyse économique globale, cf. M. BENOIT-CATTIN : *Le café et le cacao dans l'économie de la Côte d'Ivoire*, Bingerville, I.F.C.C., 88 p. *multigr.*

(2) Cf. P. DE LA VAISSIÈRE, « Typologie des exploitations agricoles en zone forestière de Côte d'Ivoire. Premiers résultats », *Cahiers Ivoiriens de Recherche Économique et Sociale*, n° 9, mars 1976 (Université d'Abidjan), pp. 59-84.

(3) Il s'agit plutôt d'approfondir l'analyse technique des exploitations par celle des rapports sociaux de production dans une situation historique donnée : cf. M. BENOIT-CATTIN, J.-P. CHAUVEAU et J. RICHARD : *Apports et limites de l'analyse des exploitations agricoles en économie de plantations villageoises. Essai de confrontation interdisciplinaire*, Abidjan, O.R.S.T.O.M.-Petit Bassam, 1976, 43 p. *multigr.*

(4) Cf. KÖBBEN : « Le planteur noir, Essai d'une ethnographie d'aspect », Abidjan, *Études Éburnéennes*, n° 5, 1956, 190 p.

(5) Cf. L'article de la Vaissière déjà cité et M. L. MAZOYER : « Développement de la production et transformation agricole marchande d'une formation agraire en Côte d'Ivoire » in : S. AMIN, éd., *L'Agriculture africaine et le capitalisme*, Paris, Anthropos, I.D.E.P., 1975, pp. 143-166.

(6) Sources : sur la région de Kokumbo (Baoulé-Sud) nos propres travaux effectués de 1970 à 1976 (cf. bibliographie). En particulier, pour ce qui nous intéresse ici : *Réussite économique et statut social en milieu de plantations villageoise : résultats d'enquête sur 8 villages Baoulé de la sous-préfecture de Toumodi* : vol. I : Présentation méthodologique, Abidjan, O.R.S.T.O.M.-Petit-Bassam, 1977, 35 p. *multigr.* ; vol. II : Résultats et interprétation : à paraître. — Sur la région Gban, notre travail collectif avec J. RICHARD (cf. bibliographie).

TABLEAU 2

Comparaison de quelques grandeurs caractéristiques tirées des « Enquêtes régionales » du Centre (1962-1964) et du Centre-Ouest (1964) d'une part et du Recensement agricole national (1975) d'autre part

	Résidents par exploitation	Actifs agricoles par exploitation	Pourcentage des exploitations utilisant de la main-d'œuvre salariée	Superficie totale moyenne des exploitations	Superficie moyenne en culture pérenne par exploitation
Pays BAOULÉ :					
Enquête Bouaké (1962-1964) : ensemble de la région.....	6,9	2,9	46,8 %	2,33	1,0
Recensement agricole (1975) : ensemble de la région Centre.....	6,4	2,7	permanente : 9,2 % temporaire : 64,3 %	3,9	2,6
Enquête Bouaké (1962-1964) : Strate Sud..	6,6	2,9	46 %	2,46	1,6
Recensement agricole (1975) : Strate Bouaké-Sud.....	7,2	3,2	permanente : 10,3 % temporaire : 42,5 %	?	?
Village de Kokumbo (1970).....	5,5	2,8	65 %	?	?
CENTRE-OUEST :					
Enquête Daloa-Gagnoa (1962-1964) : ensemble de la région.....	?	2,9	57,5	3,26	2,30
Recensement agricole (1975) : ensemble Centre-Ouest.....	6,6	2,9	permanente : 18,5 % temporaire : 58,6 %	6,3	4,8
Enquête Daloa-Gagnoa (1962-1964). Strate II : Daloa, Gagnoa, Oumé, Lakota.....	?	3,0	52,1	3,35	2,20
Recensement agricole (1975) : Strate Gagnoa.	7,3	3,5	permanente : 22,7 % temporaire : 69,1 %	?	?
Village de Bodiba (1973).....	5	2,6	84 %	5,0	4,75

que nous avons effectuées : respectivement le village Baoulé de Kokumbo dans la sous-préfecture de Toumodi et celui de Bodiba dans la sous-préfecture d'Oumé. L'ensemble résumé de ces informations est donné dans le tableau 2.

Le commentaire de ce tableau se heurte évidemment à un certain nombre de difficultés : hétérogénéité des techniques d'enquêtes, d'une part; décalage dans le temps d'autre part. Nous nous contenterons de relever quelques faits notables et indicatifs.

En ce qui concerne la structure des exploitations en termes de résidents et d'actifs, il apparaît qu'entre 1962-64 et les années 1970 le nombre de ceux-ci a augmenté dans les strates régionales considérées, exprimant ainsi leur dynamisme au regard de la région dont elle font partie. En ce qui concerne les superficies cultivées, on note une croissance très forte, proche de 100 %, et beaucoup plus encore pour les cultures pérennes (café et cacao). Le pour-

centage des exploitations utilisant de la main-d'œuvre rémunérée a également augmenté, corrélativement à l'extension des surfaces dans les deux régions.

Si l'on examine nos données ponctuelles sur Kokumbo et Bodiba par rapport aux résultats des enquêtes « lourdes », on remarque une sous-évaluation apparente des nombres de résidents et d'actifs, d'une part, et, d'autre part, une surévaluation de nos données en matière d'utilisation de main-d'œuvre salariée (1).

Retenons trois éléments : l'homogénéité des deux strates d'enquête en ce qui concerne les résidents et les actifs; l'avantage de la région de Bodiba au point de vue de l'utilisation de travailleurs salariés; la plus grande superficie des exploitations dans le Centre-Ouest. Ce dernier point doit être cependant relativisé; en l'absence de données précises à l'intérieur des régions, on ne peut considérer comme sûres pour la zone de Kokumbo les données moyennes

(1) En ce qui concerne l'utilisation de main-d'œuvre salariée, nous pensons que les enquêtes lourdes négligent systématiquement certaines formes de travail salarié (journaliers et contractuels notamment).

de superficie de l'ensemble de la strate « Sud » de l'enquête de Bouaké, à cause de l'importance des zones de savanes dans cette strate. On peut penser que les superficies moyennes sont comparables dans la région de Kukumbo et Bodiba (1).

3. D'autres informations sont nécessaires pour mieux situer les caractères spécifiques de ces régions, en particulier au niveau de la *différenciation interne des exploitations agricoles*. A titre indicatif, le tableau 3 donne la distribution des exploitations selon leur taille et, pour chaque catégorie de taille, le nombre d'actifs par hectare cultivé.

TABLEAU 3

Distribution des superficies cultivées dans les deux régions et nombre d'actifs/ha par catégorie d'exploitation

Enquête Gagnoa-Daloa : strate II

Taille de l'exploitation	% du nombre total des expl.	ha/actif fam.
inf. à 1,5 ha.....	14,2	0,40
1,5 à 3 ha.....	42,7	0,94
3 à 4,5 ha.....	23,0	1,15
4,5 à 6 ha.....	8,0	1,39
6 à 8 ha.....	6,8	1,57
8 à 10 ha.....	2,5	2,18
sup. à 10 ha.....	2,7	2,86

Enquête Bouaké : strate Bouaké-Sud

Taille de l'exploitation	% du nombre total des expl.	ha/actif fam.
inf. à 0,5 ha.....	5,3	0,32
0,5 à 1 ha.....	17,3	
1 à 2 ha.....	35,3	
2 à 3 ha.....	19,6	
3 à 5 ha.....	17,8	
5 à 10 ha.....	4,1	1,65
sup. à 10 ha.....	0,6	

En rétablissant grossièrement la correspondance entre les classes de taille utilisées dans chacune des

enquêtes, on constate pour la région de Gagnoa, d'une part, la place plus importante des moyennes (entre 3 et 10 ha) et des grandes (supérieures à 10 ha) exploitations; d'autre part un rapport : nombre d'hectares cultivés/nombre d'actifs familiaux systématiquement plus faible dans Bouaké-sud. Ce rapport croit cependant dans les deux régions avec la taille de l'exploitation. Donc la région de Gagnoa, qui a connu une généralisation plus tardive de l'économie de plantation (mais qui a, au moins, rattrapé son retard au niveau des surfaces cultivées) connaît une plus forte diversification des exploitations en faveur des moyennes et grandes exploitations et un rapport actif/superficie plus faible. Ce dernier est compensé par un appel plus important à la main-d'œuvre rémunérée, comme nous l'avons indiqué plus haut (2).

Ce faisant, nous avons mis en lumière, à travers cette ébauche d'analyse comparative régionale et au seul niveau des exploitations, les principales variables de l'économie de plantation (3) : superficies cultivées et différenciation des exploitations; ressources en force de travail domestique, d'une part, salariée de l'autre; enfin caractères de la « dynamique » de l'économie de plantation : époque de sa généralisation et date d'implantation des exploitants. On sait également que la part de la production qui revient aux planteurs allochtones est beaucoup plus forte dans le Centre-Ouest.

Économie de plantation et « spécificités régionales »

Si les caractéristiques moyennes des exploitations sont assez proches dans les deux villages, leur composition sociologique et leur différenciation sociale interne appelle un certain nombre de remarques.

1. Au niveau des populations autochtones (Gban à Bodiba, Baoulé à Kokumbo), *la structure sociale « traditionnelle »* repose sur des bases différentes, bien que dans les deux cas on ait affaire à des sociétés sans pouvoir politique centralisé. Grossièrement, pour autant que valent les catégories ethnologiques de la parenté et des formes de pouvoir, la société gban répond davantage au schéma lignager dans l'affiliation des individus au groupe et au schéma

(1) Chantal BLANC-PAMARD donne comme superficie moyenne des « plantations par famille » à Ngnabo, Groudji et Tafissou (villages de la zone forestière proche de Kokumbo) respectivement 5,6 ha, 6,5 ha et 5,5 ha en 1972, in : *Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du « V » Baoulé (Côte d'Ivoire)*, Paris, EHESS-C.N.R.S., thèse de 3^e cycle, 291 p. multigr.

(2) Le nombre d'actifs croit avec la taille de l'exploitation ; il ne s'agit donc pas d'une substitution de la main-d'œuvre familiale par la main-d'œuvre salariée, mais d'une complémentarité. Cela est vérifié partout (cf. *infra*).

(3) Nous avons essayé d'isoler le facteur « milieu naturel » dans la présentation des zones en tenant compte des strates géographiques.

segmentaire dans le processus de reproduction sociale (1). Les Baoulé connaissent de leur côté une structure sociale beaucoup plus souple et adaptative (groupes de parenté de type cognatique fondés sur une relation personnelle autour d'un aîné déterminé, multidépendance des individus à l'égard de groupes d'affiliation concurrentiels), davantage susceptible d'engendrer en les contrôlant des différenciations et des hiérarchies sociales prononcées (2).

2. *L'histoire économique et sociale* de ces sociétés est également différente, bien qu'il faille en voir la cause plus dans les effets différentiels d'une même histoire globale que dans les spécificités supposées d'« ethno-histoires » particulières. La société Baoulé (ou des peuples Baoulé) s'est trouvée activement confrontée à des mouvements politiques et économiques de grande envergure (relations avec les ensembles mandé, au nord, et akan, à l'est; commerce européen sur la côte; forte turbulence migratoire et forte densité démographique de la zone de peuplement); le pays gban, avec ses groupes de chasseurs-cultivateurs, fait davantage figure de zone-refuge. Bien que la résistance à la colonisation ait été remarquablement forte dans les deux régions, l'occupation effective du pays gban par les colonisateurs a été plus tardive et plus dévastatrice (3). Le pays gban, « mis au pas », attira précocement une population de colons européens; l'économie de plantation se répandit plus tardivement au sein de la population autochtone : au cours des années 1950 — alors que dès la fin des années 1930 la production de café et de cacao constituait un élément essentiel de la reproduction socio-économique dans la région de Kokumbo. Des différentes régions du pays baoulé ont essaimé dans les années 1960 de nombreux migrants encouragés par le mot d'ordre gouvernemental : « la terre appartient à celui qui la travaille ». Ce sont donc les Baoulé qui, conjointement aux « Dioula », ont inauguré dans le pays gban comme dans le centre-ouest, puis dans le sud-ouest, un véritable front pionnier sur la trace duquel Bodiba et sa région constituent des étapes récentes mais déjà dépassées.

La situation actuelle, dans les différences observables entre les deux régions, renvoie moins aux différences socio-culturelles esquissées plus haut

qu'aux effets différentiels de cette histoire économique et sociale. Nous anticipons ici sur la suite de cet article, mais il nous semble que les réponses apportées par ces sociétés à leur intégration dans l'économie de plantation ne se différencient guère selon des critères « ethnographiques » : systèmes de parenté, de dévolution du pouvoir ou des biens. La logique de l'évolution de ces sociétés répond moins à un schéma culturel qu'à un ensemble complexe et ponctuel de déterminants, où l'oppression coloniale, d'un côté, l'acceptation d'une collaboration politique et économique par une partie des colonisés de l'autre, jouèrent un rôle privilégié. A ce propos, la thèse exprimée par Köbben (4), qui met en avant l'élément socio-culturel pour comparer les sociétés agni et bété, n'est pas fautive en soi. Elle néglige cependant la question de savoir comment la détermination socio-culturelle, qui possède en partie son efficacité propre, s'articule avec ces nouvelles formes de différenciation (qui procèdent, elles, du contexte économique et politique global) et jusqu'à quel niveau de la reproduction sociale elle est efficace. Certes, le complexe socio-culturel fournit à la reproduction sociale un certain nombre de modèles, en particulier pour la reproduction des groupes domestiques. Mais à y regarder de plus près, il semble qu'il s'agisse de modèles relevant de secteurs partiels qui s'adaptent plus qu'ils ne commandent à l'évolution des rapports de production. La généralité de l'éclatement des groupes de production et celle de l'appel à la main-d'œuvre rémunérée, dans un contexte de production extensive, en témoignent.

De même, les différences dans l'ordre de l'analyse agro-économique des exploitations selon les régions et l'ethnie des planteurs (cf. *supra*) peuvent s'expliquer aussi par des variables politiques et historiques globales, alors que celles-ci sont rarement incluses dans l'analyse. Il y manque souvent une perspective historique globale (l'ethnie autochtone étant placée au centre de l'étude du « changement ») dont on ne peut faire l'économie (5).

3. *Hétérogénéité ethnique et différenciation sociale*

On observe une place beaucoup plus grande des allochtones dans la région de Bodiba et du Centre-

(1) Cf. CHAUVÉAU-RICHARD : *Organisation socio-économique gban et économie de plantation*, Abidjan, O.R.S.T.O.M.

(2) Cf. CHAUVÉAU (J.-P.), 1972 et 1975, WEISKEL (T.), 1976 et ÉTIENNE (P.), 1975.

(3) Cela s'explique par le fait que la « pacification » des deux régions s'est déroulée, à quelques années d'intervalle, dans des contextes politiques différents, la résistance baoulé se prolongeant aussi sur une période plus longue. La répression en pays gban s'est concentrée durant la politique extrêmement brutale d'Angoulvant, et impliquait moins de conséquences économiques pour la colonie de la Côte d'Ivoire dans son ensemble que la répression en pays baoulé.

(4) Cf. Le planteur noir, *op. cit.*

(5) Cf. sur ce point les conclusions de R. STAVENHAGEN in : *Les classes sociales dans les sociétés agraires*, Paris, Anthropos, 1969, pp. 365-376. Nous ne suivons pas cependant son analyse implicitement dualiste de l'introduction du capitalisme dans l'économie de plantation agni.

Ouest que dans celle de Kokumbo. Voici, à titre indicatif, la composition de la population des deux villages :

Bodiba (*)		Kokumbo (**)	
Gban	non-Gban	Baoulé	non-Baoulé
295	302 (51 %)	1897	499 (21 %)

(*) Observation directe, 1973.

(**) Recensement administratif, 1968.

On ne peut évidemment extrapoler ces proportions aux ensembles régionaux intéressant respectivement Bodiba et Kokumbo; les données globales du tableau 1 confirment cependant le poids plus important des allochtones, aussi bien parmi les planteurs que dans l'ensemble de la population.

Il faut également considérer l'hétérogénéité des allochtones : ceux-ci peuvent être des planteurs travaillant à leur propre compte ou des travailleurs agricoles temporaires ou permanents, quelquefois les deux à la fois dans le cas de petits planteurs débutants (1). Ces catégories sont d'autre part inégalement importantes selon les ethnies : la grande masse des salariés agricoles est fournie par les Voltaïques, dans une moins grande mesure par les Dioula (2), enfin par les Baoulé.

Notons aussi que si les salariés voltaïques s'emploient chez les planteurs indifféremment de l'ethnie de ces derniers, les travailleurs baoulé ne s'emploient que chez des planteurs de même ethnie qu'eux. Il y a là une sorte de différenciation fonctionnelle des ethnies qui tient à des facteurs socio-politiques précis (protection administrative et parcours migratoires différentiels). Cette différenciation est illustrée par le mode d'implantation des groupes allochtones : les Voltaïques et les Dioula s'accommodent d'une cohabitation avec les allochtones au sein des villages (3) ou, s'ils sont employés comme travailleurs par des planteurs baoulé, dans les « campements » de ces derniers; les Baoulé préfèrent s'établir près de leurs plantations, dans des « campements » éparpillés et progressivement regroupés. Cela est vrai surtout en pays gban, car dans la région de

Kokumbo comme dans toutes les zones forestières du Baoulé, la communauté ethnique entre migrants baoulé et autochtones baoulé suscite une intégration rapide des premiers dans la collectivité villageoise.

En résumé, l'implantation des allochtones non baoulé exprime une relation plus étroite avec les autochtones, qui renvoie elle-même à une proportion plus forte chez eux de travailleurs salariés. Les « quartiers dioula » ou « mossi » des villages baoulé ou gban constituent donc un réservoir de main-d'œuvre, et il n'est pas rare de constater une concurrence entre villages voisins pour les attirer (4).

Si l'on compare maintenant les caractéristiques des exploitations selon l'origine ethnique des planteurs, on constate de fortes disparités inter-groupes, que l'on retrouve dans les deux villages (cf. tabl. 4).

On constate, pour l'ensemble des deux terroirs, des caractéristiques semblables, sauf pour les allochtones, ce qui s'explique par une durée d'implantation moindre sur le terroir de Bodiba (d'où des dépenses salariales de « démarrage » supplémentaires, alors que le revenu tiré des plantations n'a pas atteint son allure de croisière). Les autochtones sont, dans les deux cas, les détenteurs des revenus les plus forts; mais cela peut s'inverser à Bodiba avec l'entrée en production de vastes plantations d'étrangers. Il est difficile de comparer ethnie par ethnie les revenus des différents groupes dans les deux villages, car leurs dates d'implantation diffèrent (ainsi les Dioula sont les plus anciens à Bodiba et possèdent le revenu *actuel* le plus fort). Mais dans les deux cas, les Voltaïques constituent un groupe de planteurs marginalisés.

4. Différenciations internes aux planteurs autochtones

Si l'on rapporte ces chiffres au nombre d'actifs et de résidents (cf. tabl. 4), on constate un net avantage des autochtones gban par rapport aux allochtones des deux régions et aux autochtones baoulé. Il serait peut-être nécessaire de reconsidérer l'image *moyenne* qui a cours en ce qui concerne la distribution des revenus des plantations autochtones respectivement à l'est et à l'ouest du Bandama. Il est d'usage d'opposer les petits producteurs autochtones de l'ouest forestier, aux moyens et grands planteurs de l'est du Bandama. S'il est indéniable que les grandes plantations autochtones

(1) Surtout chez les Voltaïques.

(2) D'origine Malinké et Sénoufo de la Côte d'Ivoire, du Mali et de la Guinée.

(3) Le plus souvent dans des « quartiers » distincts. Dans le cas des mensuels on observe souvent une cohabitation au sein même de la « cour » de l'employeur autochtone.

(4) Rappelons que nous n'envisageons pas ici le cas des grands propriétaires absentéistes. Bien que représentant une catégorie significative, leur étude vaut surtout si elle est replacée dans l'ensemble ivoirien.

TABLEAU 4

Caractéristiques moyennes des exploitations possédant des plantations selon l'origine ethnique des planteurs à Bodiba (1973) et Kobumbo (1970)

	Ensemble		Autochtones		Allochtones		dont Baoulé		dont Voltaïques		dont Dioula	
	Bodiba (1973)	Ko-kumbo (1970)	Bodiba	Ko-kumbo	Bodiba	Ko-kumbo	Bodiba (*)	Ko-kumbo (*)	Bodiba	Ko-kumbo	Bodiba	Ko-kumbo
Superficie moyenne cultivée (en ha).....	4,9	?	5,0	?	4,8	?	6,0	?	2,8	?	5,4	?
Revenu agricole moyen (milliers de F CFA) (**)	145	95	199	105	95	72	77	100	32	39	193	47
Nombre moyen de résidents familiaux.....	5	5,5	4,6	5,4	5,4	5,1	5,3	5,7	4,3	4,9	6,5	6
Nombre moyen d'actifs familiaux.....	2,6	2,8	2,1	2,8	3,1	2,8	2,9	2,6	3,1	3	3,5	2,9
Superficie cultivée par actif familial (ha).....	1,9	?	2,4	?	1,6	?	2,1	?	0,9	?	1,5	?
Dépenses moyennes en main-d'œuvre salariée (**)	30,4	21	30,3	24	30,4	17	46,4	23	10,1	7	16,9	14
Proportion des dépenses salariales par rapport au revenu (**)	22 %	23 %	17 %	24 %	33 %	23 %	61 %	23 %	32 %	17 %	9 %	30 %
Revenu agricole par actif familial.....	56	34	94	38	31	26	27	38	10	13	55	17
Revenu agricole par résident.....	29	17	43	19	18	14	15	21	7	8	30	8

(*) Pour Bodiba : allochtones baoulé ; pour Kokumbo : Baoulés non originaires ou non alliés à Kokumbo et considérés comme étrangers.

(**) La comparaison des revenus et des dépenses salariales dans les deux villages se heurte à deux problèmes (cf. texte *infra*) : 1) l'augmentation du prix de campagne des produits et des rémunérations moyennes de la main-d'œuvre entre 1970 et 1973 ; 2) la place beaucoup plus importante des plantations encore non productives à Bodiba, due à l'implantation plus récente des étrangers dans ce village.

sont rares chez les Gban, les Bété et les autres peuples de l'ouest, il est peut-être intéressant de s'attarder sur les modes de distribution de ce revenu. Il apparaît alors, comme le suggérait le tableau 1, que la distribution des revenus tirés des plantations est beaucoup plus diversifiée à Bodiba qu'à Kokumbo, où existent une multitude de tout petits planteurs à côté d'exploitations importantes. A Bodiba, les exploitations « moyennes » (entre 300.000 et 500.000 CFA de revenus annuels aux prix de 1973) ont un poids relatif important, ainsi que l'illustre la courbe de concentration des revenus dans les deux villages (fig. 2). La plus grande concentration des revenus à Bodiba masque en fait la plus grande importance des revenus « moyens ».

Bien que la comparaison entre deux villages soit peu probante, les observations tendent à remettre en cause une corrélation directe entre structures

sociales hiérarchisée et forte concentration des revenus agricoles (cas des Baoulé) ou, à l'inverse, entre structures sociales « lignagères », où le pouvoir est apparemment plus diffus, et distribution égalitaire des revenus.

Il est certes évident que le « statut social » de type « traditionnel » joue dans la société baoulé. On constate en effet, selon que le planteur est d'origine captive ou étrangère ou « libre », à la fois un revenu moyen de plus en plus élevé et une concentration de plus en plus forte des revenus vers des valeurs moyennes ou fortes (cf. tabl. 5).

Mais, en premier lieu, il faudrait, pour que ces indicateurs soient probants, homogénéiser les données par rapport à d'autres variables déterminantes : âge et nombre d'actifs en particulier. Or il apparaît que sous ces aspects les descendants de captifs sont « désavantagés » par rapport aux étrangers et,

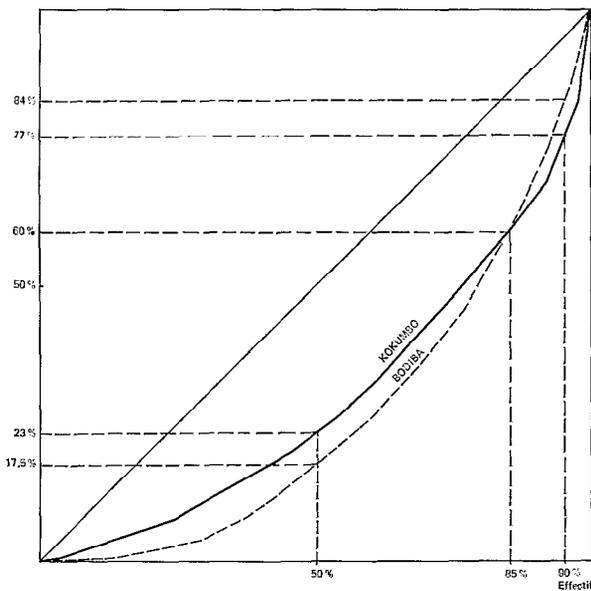


Fig. 2. — Courbe de concentration des revenus agricoles bruts à Kokumbo (Baoulé seul) et Bodiba (Gban seul).

plus encore, aux planteurs d'ascendance libre (1). En second lieu, des enquêtes de même type que nous avons menées dans des villages proches de Kokumbo montrent bien que le contexte historique et politique propre à chacun des villages peut inverser les formes de détermination du revenu par le statut social : les descendants de captifs peuvent alors ne pas être défavorisés et même occuper une place importante au regard de la réussite économique.

Au niveau de l'héritage des plantations, dans les

deux villages, l'institution favorise plutôt les moyens et gros planteurs et les tranches d'âge les plus actives. Le facteur « prestige social », s'il joue dans l'héritage, est lui aussi médiatisé par des facteurs « objectifs » : possibilité en force de travail pour entretenir les plantations héritées et (donc) âge et revenu adéquats. L'explication « culturelle » de l'effet de l'héritage selon qu'il se fait en ligne paternelle ou maternelle ne joue pas, les baoulé pratiquant en majorité, au niveau des plantations, un héritage en ligne paternelle (frères ou descendants).

Les considérations sur la réussite économique en termes de statuts sociaux « traditionnels » nous ramènent donc à des facteurs que nous avons qualifiés d'« objectifs », et avant tout à *la capacité de mobiliser de la main-d'œuvre* (familiale pour les classes d'âge moyen, eux-mêmes très actifs et contrôlant de jeunes actifs; salariée pour les hauts revenus). On constate aussi l'effet d'un facteur plus proprement politique par les avantages tirés de la proximité du pouvoir politico-administratif (attribution de « forêt classée », position de force en matière d'implantation foncière sur les terroirs villageois); cela aussi bien durant la période coloniale qu'après, et souvent pour les mêmes individus (cf. *infra*). Ce phénomène ne touche *localement* qu'une partie numériquement peu importante des planteurs. Il tend cependant à prendre une importance certaine au niveau national.

5. La place des allochtones et le contexte historique global

La place des allochtones est, nous l'avons vu, beaucoup plus importante dans la région de Bodiba

TABLEAU 5

Importance et distribution du revenu par type de « statut social » à Kokumbo

	Revenu moyen	Revenu entre 0 et 50.000 F	50 à 100.000 F	100 à 200.000 F	supérieur à 200.000 F	Ensemble
Ascendance libre.....	134	21 %	28 %	30 %	21 %	100 %
Ascendance captive.....	78	29 %	38 %	28 %	5 %	100 %
Étrangers baoulé « assimilés ».....	110	22 %	37 %	25 %	16 %	100 %
Étrangers baoulé.....	100	20 %	41 %	33 %	6 %	100 %

(1) Les descendants de captifs sont nettement plus âgés et ont moins d'actifs familiaux permanents, ce qui est d'ailleurs corrélatif à partir d'un certain âge. Notons à ce propos que l'âge n'est pas en relation *linéaire* avec le revenu, à Bodiba comme à Kokumbo et comme probablement partout en zone forestière d'économie de plantation. S'il n'est pas rare que certains individus âgés « réalisent » le prestige social attaché à leur âge en matière de réussite économique, cela n'est pas vrai de tous. Dans l'ensemble, les caractéristiques « objectives » de l'âge (taux d'activité, contrôle de jeunes actifs, situation matrimoniale) sont beaucoup plus déterminantes que les considérations formelles de prestige social pour expliquer la réussite économique différentielle selon l'âge. Ces caractéristiques « objectives » favorisent nettement les tranches d'âge moyen, entre 40 et 50 ans.

que dans celle de Kokumbo, par le nombre et par les superficies exploitées. Elle s'explique par la trajectoire du front pionnier que nous évoquions plus haut et qui, à partir des années 1950 et surtout 1960, se déplaça de l'est du Bandama à l'ouest forestier. Ce phénomène n'est cependant pas le résultat d'un simple effet de « diffusion » de cultures nouvelles : le caractère contraignant de leur introduction et la situation économique et politique de la Côte d'Ivoire coloniale et de ses différentes régions interviennent aussi pour l'expliquer, ainsi que la politique agricole de la Côte d'Ivoire indépendante. Il est remarquable qu'en l'espace d'une dizaine d'années, les superficies des plantations aient atteint dans la région du Centre-Ouest les moyennes du Sud-Est, où l'économie de plantation a une longue histoire; remarquable aussi le rôle de l'immigration de *planteurs* étrangers dans ce processus. Il est intéressant de s'attarder sur ce point.

Dans les régions où l'économie de plantation est déjà ancienne, l'immigration a toujours été un facteur de dynamisme : mais la part qui revenait aux migrations de travail y était beaucoup plus forte, encore que tout travailleur migrant ait toujours cherché à s'installer sur place par la suite. En pays agni, par exemple, un nombre important de Baoulé étaient des saisonniers, alors qu'actuellement, dans le Centre-Ouest, ils recherchent systématiquement de la forêt à mettre en valeur pour leur propre compte. De plus, le poids économique des planteurs étrangers et leurs relations avec le pouvoir administratif s'inscrivaient dans un contexte politique local et global différent. Dès les années 1930 et, surtout, 1940, l'Administration française voyait dans l'émergence des « planteurs » du sud-est et, plus généralement, dans la région forestière de l'est du Bandama, le signe positif de l'« intériorisation » par ces sociétés d'une « mentalité » productiviste favorable à la mise en valeur de la colonie : les intérêts de ces planteurs convergeaient alors avec ceux du Pouvoir colonial. Dès les années 1930, en relation avec la mise en place d'une doctrine coloniale plus précise et plus réaliste (1), les Administrateurs locaux remettaient en question, dans leurs rapports, le bien-fondé d'une politique de contrainte et de travail forcé qui ne servait apparemment que

les intérêts des colons européens et d'un capitalisme commercial archaïque. Ces interrogations aboutirent, avec la convergence des intérêts nationalistes et économiques du R.D.A. ivoirien (où les gros planteurs africains, créateurs du Syndicat Agricole Africain, avaient un poids important), à l'abolition du travail forcé en 1947. Mais tandis que cette catégorie de « planteurs » était largement issue des autochtones dans le sud-est et le pays baoulé, ce n'était pas le cas dans le Centre-Ouest et de la région de Bodiba en particulier (2).

Les populations du Centre-Ouest étaient vues par l'Administration comme un conglomérat de petits groupes peu civilisés, préoccupés beaucoup plus par la fabrication du vin de palme et par la chasse au grand filet que par la mise en valeur de leurs terres (3). Très tôt, surtout après le rattachement du sud du territoire de la Haute-Volta à celui de la Côte d'Ivoire, l'Administration tenta, sans y réussir pleinement, d'installer des villages de cultures étrangers (Voltaïques en particulier (4)). Des Baoulé et des Dioula établirent des plantations autour d'Oumé puis dans la partie gouro de la sous-préfecture. Assez rapidement, avec l'accélération des migrations de Baoulé, les conflits avec les autochtones gouro incitèrent l'Administration à intervenir sans léser les intérêts autochtones (5). Dans la région de Kokumbo, les contestations foncières opposaient entre eux des villageois autochtones ou des villages autochtones, dont les plantations se développaient rapidement. Dans la région gban, au contraire, ce n'étaient que les notables autochtones proches du Pouvoir colonial qui pouvaient accroître leurs exploitations, en profitant du travail contraint qui s'abattait sur les autres. Bien que le travail forcé ait aussi durement touché le pays Baoulé, il semble que l'attitude différentielle de l'Administration à l'égard des deux régions ait joué un rôle important.

Les notables gban, de leur côté, avaient intérêt à un certain *statu quo* leur permettant de jouir pleinement de leurs privilèges. Ce fut l'attitude de ceux du canton gbokwa, dont fait partie Bodiba, mettant en avant un autre facteur : la crainte des affrontements auxquels les contestations foncières entre autochtones et allochtones avaient abouti dans les années 1950, en pays Gouro voisin. D'autres

(1) Cf. SEMI-BI ZAN, 1973-1974.

(2) La présence de nombreux Baoulé et Dioula dans les Comités RDA de la région, à l'époque de l'affrontement avec le Pouvoir colonial, atteste cette emprise.

(3) Les difficultés et le retard de la pénétration coloniale dans ces régions expliquent cette image négative. Il est certain, d'autre part, que la violente répression coloniale avait largement entamé le potentiel économique des populations, qui offrirent une résistance passive beaucoup plus prolongée qu'ailleurs à la « mise en valeur » coloniale.

(4) Dans les années 1950, c'est encore parmi les Voltaïques que Meillassoux décèle les plus gros planteurs de la région Cf. *Anthropologie économique des Gouro*, Mouton, 1964.

(5) Cf. H. RAULIN, 1967.

« chefs de canton » gban préférèrent jouer plus rapidement la carte des étrangers et assurer, à eux et aux « aînés sociaux », des redevances régulières lors des cessions de terre aux étrangers.

Avec l'Indépendance, le slogan « la terre appartient à ceux qui la travaillent » activa l'immigration étrangère et interdit aux populations non encore touchées toute résistance à l'implantation d'étrangers. Cette politique de « laissez-faire » avantageait aussi bien les « aînés » autochtones, qui tiraient des cessions aux étrangers des redevances de plus en plus importantes, que le nouveau Pouvoir ivoirien qui contribuait ainsi à une augmentation rapide de la production, d'une part, et, d'autre part, à une rupture de fait avec les droits fonciers « traditionnels ». Cette politique exprimait des conflits politiques régionalisés (1) en même temps qu'elle préparait un encadrement gouvernemental plus poussé de la production et de l'attribution des terres dans les régions du Centre-Ouest et de l'Ouest forestier.

L'histoire de la généralisation de l'économie de plantation renvoie donc moins à un phénomène de diffusion, différentiel selon les caractéristiques sociales et « mentales » des sociétés particulières, qu'à un contexte politique et économique précis propre à chaque région. Ce contexte peut, selon les époques, conférer des aspects particuliers aux formes locales d'économie de plantations villageoises. Toute proportion gardée, il est aussi difficile de comparer le « développement économique » d'une région à l'autre de la Côte d'Ivoire que le processus de « développement économique » des pays industrialisés au moment de leur « décollage » avec celui des pays sous-développés : dans les deux cas, les contextes politiques et économiques diffèrent et des places sont déjà prises.

En ce sens, le « nouveau milieu » qui constitue le front de développement des plantations en pays Gban renvoie moins à ses propres caractéristiques internes, à des « survivances » socio-culturelles, ou à des « agents » déterminés (par exemple les allochtones) qu'au développement à la fois économique, politique et idéologique du rapport entre l'État « périphérique », subordonné au « capitalisme central »,

d'une part, et une région particulière dont il assure la soumission selon des modalités variables avec les périodes historiques. On ne peut généraliser sur toute la Côte d'Ivoire, et encore moins l'Afrique noire, un modèle précis d'introduction du capitalisme comme le fait par exemple Stavenhagen à partir de l'exemple agni (*op. cit.*, pp. 373-374) (2).

Rapports sociaux de production et situation de classe des planteurs

Bien que le développement des systèmes locaux d'économie de plantation doive être replacé dans des contextes historiques précis, il semble que, dans son ensemble, le mode de petite production marchande qui les caractérise repose sur des rapports sociaux de production immédiats forts semblables d'une région à l'autre.

1. *On constate, globalement, une homogénéité technique des exploitations des deux régions.* A l'intérieur de chacune des régions, il n'y a guère de différences techniques entre les groupes de planteurs d'origines ethniques différentes (3). L'idée répandue des Baoulé et, d'une manière générale, des allochtones « dynamiques », utilisant de façon plus intensive leurs moyens de production, renvoie souvent à une minorité effectivement très active mais surtout à des conditions sociales différentes : situation de migrants détachés, au moins à certaines périodes, d'obligations sociales contraignantes; disponibilité en main-d'œuvre familiale, salariée et d'entraide plus forte. Le contexte particulier de « course à la terre » dans le Centre-Ouest et l'Ouest forestier explique également des configurations foncières particulières : regroupement des plantations allochtones autour des vastes parcelles cultivées par les premiers migrants (4), éparpillement de petites parcelles autochtones pour limiter les agrandissements des allochtones (5).

2. *L'importance et la généralité du recours à la main-d'œuvre salariée* est un élément fondamental dans l'économie de plantations villageoise. A Bodiba et

(1) Pour la situation défavorisée en matière de mesures gouvernementales de « développement », cf. Nguessan ZOUKOU (L.), 1975. Le Centre-Ouest, particulièrement le pays Bété, fut une des régions où les résultats électoraux du R.D.A. étaient les moins bons. Cf. A. R. ZOLBERG, 1964 et J.-N. LOUKOU, 1976.

(2) Ou comme le fait S. AMIN in : *Le développement inégal*, Paris, éd. de Minuit, pp. 287 ss. Amin s'appuie sur un schéma « néo-dualiste » des économies périphériques justement critiqué par J.-P. OLIVIER in : « Afrique : qui exploite qui ? » *Les temps modernes*, nos 346 et 347 (1975).

(3) Seuls quelques gros planteurs villageois utilisent de manière intensive l'encadrement technique de la SATMACI et bonifient leurs terres.

(4) Cela étant beaucoup moins vrais des planteurs d'origine voltaïque dont l'implantation est beaucoup plus intersticielle.

(5) Pour un exemple précis, cf. J.-P. CHAUVEAU et J. RICHARD : *Bodiba en Côte d'Ivoire : Du Terroir à l'État : petite production paysanne et salariat agricole dans un village gban*, Abidjan, O.R.S.T.O.M., 1977, 182 p. mulligr.

à Kokumbo, les exploitants qui en utilisent représentent 72 % de l'ensemble des planteurs (cf. tableau 6 suivant).

TABLEAU 6

Pourcentage des planteurs utilisant de la main-d'œuvre salariée permanente et/ou temporaire

	Bodiba	Kokumbo	Ensemble
Autochtones.....	97 %	71 %	78 %
Étrangers.....	87 %	53 %	65 %
Ensemble.....	92 %	63 %	72 %

Ce tableau appelle deux remarques : d'abord une utilisation plus forte de main-d'œuvre à Bodiba qu'à Kokumbo aussi bien pour les étrangers que pour les autochtones; ensuite une utilisation plus forte chez les autochtones que chez les étrangers dans les deux villages. Nous reviendrons plus loin sur l'explication de ces phénomènes. D'autre part, nous avons vu que dans les deux villages les dépenses salariales représentent près du quart du revenu agricole (cf. tableau 4, p. 13). Nous reviendrons également sur la ventilation de ces dépenses selon l'origine ethnique des planteurs.

3. Avant d'entreprendre l'analyse de la structure des différentes formes de travail salarié au sein de la masse salariale utilisée, précisons quelles sont ces diverses catégories de main-d'œuvre et les principales caractéristiques du marché du travail agricole.

— Les « manœuvres » sont utilisés et payés au mois (1) sur la base d'un salaire déterminé à l'avance (en général 1 500-2 000 F CFA en 1970 à Kokumbo; 2 500-3 000 F en 1973 à Bodiba). Son emploi peut durer de quelques mois à l'année entière. Dans ce dernier cas, ce sont souvent les mêmes individus qui continuent à s'embaucher chez un même planteur, mais, dans l'ensemble, les salariés sont extrêmement mobiles. Un autre cas, bien connu, est caractérisé par la venue en zone de plantations d'individus originaires de régions de savane — profitant de la morte-saison agricole de leur région pour venir travailler comme manœuvres (on les appelle les « six-mois »). Le manœuvre est logé et nourri et il peut-être utilisé à tout travail agricole : sur les cultures pérennes comme sur les cultures vivrières. Aussi bien, sa nourriture est en grande partie produite par lui-même.

— Le partage au tiers ou à la moitié de la récolte. Par ce contrat, souvent improprement qualifié de

« métayage », les travailleurs s'engagent à entretenir et récolter une parcelle de café ou de cacao. Il ne dépasse pas l'année agricole et il est plutôt rare que, d'une année à l'autre, ce soit les mêmes individus qui travaillent chez un même planteur. En principe, ils doivent subvenir eux-mêmes à leur logement et leur nourriture, mais cela dépend en réalité de la situation personnelle du salarié, selon qu'il est ou non relativement stabilisé dans la région où il s'emploie. Les « métayers » travaillent uniquement sur les plantations. A l'origine, ils devaient un jour de travail gratuit au propriétaire de la parcelle, mais cette clause tend à tomber en désuétude : assez courante à Kokumbo en 1970, elle n'existe presque plus à Bodiba en 1973. Cela s'explique par la revalorisation de la position du salarié sur le marché de l'emploi, sur laquelle nous allons revenir. Une autre conséquence de cette revalorisation, due à la plus grande rareté relative des offreurs de travail, s'exprime par le glissement de la forme du partage au tiers vers celle du partage à la moitié.

— Les « contractuels » : il s'agit de travailleurs rémunérés forfaitairement à la tâche, après accord entre les deux parties. La nourriture et, dans le cas d'un travailleur de passage, le logement sont assurés par l'employeur. Les contractuels sont le plus souvent utilisés pour des travaux de défrichage. Comme d'ailleurs les « métayers » précités, ils travaillent souvent en équipe, ce qui rend difficile une estimation précise de leur rémunération moyenne « standard ».

— Les « journaliers » sont utilisés comme main-d'œuvre d'appoint. Leur rémunération est de 100 francs par jour à Kokumbo (1970) et varie de 100 à 300 francs à Bodiba (1973).

— D'autres formes d'utilisation de main-d'œuvre salariée existent, plus ou moins proches des types précédents (portage et triage du produit; partage en nature du vivrier entre femmes) ou spécifiques (culture de vivriers par des allochtones sur une nouvelle parcelle autochtone de café ou de cacao, dans le Centre-Ouest).

Notons enfin que des avantages en nature (vêtements, entretien sanitaire...) s'ajoutent souvent aux rémunérations, surtout dans le cas des manœuvres mensuels.

Arrêtons-nous un instant sur la portée économique, en termes de rentabilité différentielle, de ces différentes formes de main-d'œuvre ou, dit autrement, en termes de degré d'extorsion de sur-produit par l'utilisateur de la force de travail. Il apparaît clairement que la forme d'embauche la plus intéres-

(1) Le plus souvent après la traite.

sante du point de vue du planteur est le salariat mensuel; la forme la moins intéressante est l'utilisation de contractuels. Les journaliers constituent toujours une catégorie d'appoint peu importante et se situent dans une position de rentabilité intermédiaire. Quant au partage au tiers ou à la moitié, il représente une faible extorsion de travail par rapport à sa rémunération, d'autant qu'il ne contribue pas à la production vivrière de son employeur. Mais, en réalité, il a une signification différente selon que l'exploitant qui l'utilise est un gros ou un petit planteur : dans le premier cas, le « métayage » représente presque une rente, le propriétaire utilisant sa main-d'œuvre familiale et salariée sur d'autres plantations en rapport ou sur des parcelles d'extension (1); dans le cas du petit planteur ne disposant pas de revenu ou de liquidité suffisants pour utiliser d'autres formes d'embauche, le partage au tiers ou à la moitié représente une ponction importante sur son revenu potentiel. La différence des statuts de la main-d'œuvre en termes de rémunération réelle ressort aussi bien de l'opinion des planteurs que des estimations statistiques (2). Nous devons l'avoir clairement à l'esprit pour comprendre la structure de la main-d'œuvre et sa dynamique (cf. *infra*).

Revenons rapidement sur l'identification implicite que nous opérons entre « utilisation de la main-d'œuvre rémunérée » et « présence de rapports de salariat ». Le premier terme est d'ordre empirique et permet de noter l'importance de la main-d'œuvre non familiale ou non prestataire; le second renvoie à la notion théorique de *rapport social* salarial, qui ajoute à la subordination formelle du travailleur au niveau de la forme de coopération une soumission réelle au niveau de ses conditions de reproduction : le travailleur est de plus en plus séparé de ses moyens de reproduction et un mode de production particulier, le capitalisme, s'instaure. Il s'agit donc ici du problème de la qualification du « mode de production » paysan en économie dépendante du capitalisme central (3) et du problème de la pénétration du second dans le premier. Il est trop tôt pour y répondre (cf. *infra*); disons provisoirement que l'importance,

la généralité et la dynamique propre de l'appel à la main-d'œuvre introduisent une rupture d'avec le modèle de la production domestique, reposant avant tout sur le travail de producteurs directs (4). Et cela malgré que le marché de la force de travail en économie de plantation généralisée ne puisse être assimilée à celui qui prévaut en économie capitaliste industrialisée : personnalisation des rapports, possibilité pour le travailleur de retourner dans son groupe d'origine ou de s'installer à son compte (donc, apparemment, d'échapper au salariat pour assurer sa propre reproduction). Examinons maintenant les relations existant entre, d'une part, l'importance et la composition de la main-d'œuvre « salariée » et, d'autre part, un certain nombre de caractéristiques d'exploitations, principalement leur importance, le nombre d'actifs familiaux et l'origine ethnique des planteurs.

4. Si l'on prend cette dernière variable, on constate (cf. tableau 4) que *l'importance et, nous allons le voir, la structure de la main d'œuvre salariée varient d'un groupe ethnique à l'autre*. Dans les deux villages, les autochtones sont les plus forts consommateurs de force de travail salariée, sauf au regard des Baoulé *étrangers*. Cela s'explique en partie par la présence parmi ces derniers de planteurs cumulant des plantations situées sur des terroirs différents (5). Les Voltaïques dépensent le moins en main-d'œuvre (en valeur absolue) et les Dioula sont dans une position intermédiaire. Étant donné les hausses intervenues entre 1970 et 1973, dates des deux enquêtes, en ce qui concerne les salaires agricoles et les prix des produits, le poids de la rémunération salariale semble être identique dans les deux villages, en francs constants et par rapport au revenu (près du quart).

Par contre, si l'on examine le tableau 7 suivant, on constate, pour chaque groupe ethnique de planteurs, des variations d'écart entre Bodiba et Kokumbo : systématiquement plus de dépenses en manœuvres mensuels à Kokumbo et plus de dépenses en contractuels à Bodiba. Le poids du « métayage » est comparable dans les deux villages; la seule

(1) D'où son utilisation massive dans la zone d'économie de plantations anciennes parmi les moyens et gros planteurs, comme dans le Sud-Est ivoirien.

(2) Cf. entre autres : *Région de Daloa-Gagnoa, Étude socio-économique, II* (SEDES-Ministère du Plan), p. 106; *Région du Sud-Est, enquête socio-économique. L'agriculture I* (SEDES-Ministère du Plan), 1967, pp. 90; *Enquête socio-économique dans les plantations villageoises de basse Côte d'Ivoire* (SEDES-SODEPALM), 1975, p. 46. Nous avons tenté une estimation pour Bodiba in : *Bodiba en Côte d'Ivoire* (*op. cit.*), p. 130, note 1.

(3) Et particulièrement dans les régions à « nouveaux milieux sociaux » qui nous intéressent ici.

(4) Cf. par exemple la formalisation de Chayanov, résumée in B. KERBLAY « Chayanov and the Theory of Peasantry as a Specific Type of Economy » in : T. SHANIN (Ed.), *Peasant Societies*, Penguin Books, 1973.

(5) Ce phénomène de planteurs cumulateurs est à rapprocher des observations de Polly Hill sur le « migrant farmer » ghanéen. Cf. *Migrant cocoa farmers of Southern Ghana*, Cambridge Univ. Press, 1970.

TABLEAU 7

Structure de la main-d'œuvre salariée selon l'origine des planteurs à Bodiba (1973) et à Kokumbo (1970) (*)
(en % des dépenses salariales annuelles totales)

	Autochtones		Étrangers Baoulé		Étrangers Voltaïques		Étrangers Dioula		Total Étrangers	
	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo
Journaliers.....	6 (63 %)	1 (11 %)	4 (77 %)	1 (15 %)	11 (56 %)	—	6 (47 %)	9 (30 %)	5 (73 %)	3 (18 %)
Contractuels.....	54 (92 %)	16,5 (39 %)	42 (82 %)	21 (30 %)	78 (83 %)	24 (16 %)	41 (53 %)	19 (27 %)	44 (89 %)	21 (30 %)
Partage au tiers ou à la moitié.....	23 (29 %)	28 (18 %)	5 (5 %)	12 (9 %)	—	—	40 (20 %)	—	17 (11 %)	8 (5 %)
Mancœuvres mensuels....	17 (14 %)	54 (27 %)	49 (27 %)	66 (35 %)	11 (5 %)	76 (16 %)	13 (13 %)	72 (30 %)	34 (24 %)	68 (30 %)
TOTAL.....	100 (97 %)	100 (71 %)	100 (100 %)	100 (56 %)	100 (89 %)	100 (20 %)	100 (80 %)	100 (66 %)	100 (87 %)	100 (53 %)

(*)Le pourcentage entre parenthèses indique le pourcentage de planteurs utilisant ce type de main-d'œuvre.

exception est son importante utilisation chez les Dioula de Bodiba — là encore, il s'agit de planteurs « cumulateurs » exploitant des plantations sur d'autres terroirs. Le niveau d'utilisation des journaliers est lui aussi à peu près constant, à l'exception des Voltaïques de Bodiba qui y font davantage appel. Cela renvoie à une implantation plus récente et, nous allons aborder ce problème dans un instant, le renchérissement de la rémunération de la main-d'œuvre entre 1970 et 1973, qui a eu pour effet d'empêcher les planteurs les moins riches d'accéder aux formes de salariat les plus coûteuses, mais aussi les plus productives, au profit des formes moins rentables. Retenons donc que, pour l'ensemble des planteurs, indépendamment de leur origine

ethnique, on constate un glissement vers l'emploi d'une main-d'œuvre salariée plus coûteuse (relativement à la durée et à la modalité de leur emploi) à Bodiba qu'à Kokumbo mais ce glissement semble provenir moins d'une utilisation particulière à chacun des villages qu'à un changement dans la situation de l'offre et de la demande sur le marché de la force de travail salariée. Cet effet se fait davantage sentir chez les planteurs gban, voltaïques et dioula de Bodiba que dans les autres groupes. Cela renvoie, nous l'avons vu, à la présence, parmi ces derniers, de planteurs « cumulateurs » qui bénéficient du revenu de « plantations extérieures » sur d'autres terroirs et peuvent ainsi utiliser une main-d'œuvre plus chère mais, en fin de compte, plus rentable.

TABLEAU 8

Relations entre main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre salariée à Bodiba et à Kokumbo (en % des exploitants) : autochtones seuls

Dépenses en salaires	BODIBA				KOKUMBO			
	<10.000 F	10.000 à 30.000	>30.000	Ensemble	<10.000	10.000 à 30.000	>30.000	Ensemble
Actifs familiaux								
1 actif.....	33	40	27	100 %	61	18	21	100 %
2 actifs.....	18	52	30	100 %	46	28	26	100 %
3 actifs et plus.....	12	23	65	100 %	52	16	32	100 %
Ensemble.....	20	41	39	100 %	52	20	28	100 %

TABLEAU 9

Relations entre main-d'œuvre familiale et main-d'œuvre salariée à Bodiba et à Kokumbo (en % des exploitants) : alloctones seuls

Dépenses en salaires	BODIBA				KOKUMBO			
	<10.000 F	10.000 à 30.000	>30.000	Ensemble	<10.000	10.000 à 30.000	>30.000	Ensemble
Actifs familiaux								
1 actif.....	60	40	—	100 %	61	16	20	100 %
2 actifs.....	40	47	13	100 %	75	4	21	100 %
3 actifs et plus.....	24	34	42	100 %	56	28	16	100 %
Ensemble.....	31	38	31	100 %	65	16	19	100 %

TABLEAU 10

Comparaison de l'utilisation de la main-d'œuvre familiale par groupes ethniques à Bodiba et à Kokumbo (en % des exploitants)

	Autochtones		Étrangers Baoulé		Voltaïques		Dioula	
	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo
1 actif.....	25	17	10	58	11	60	—	50
2 actifs.....	46	34	25	20	31	20	15	25
3 actifs et plus.....	29	49	65	22	58	20	85	25
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100	100	100

TABLEAU 11

Comparaison des dépenses en main-d'œuvre salariée par groupes ethniques à Bodiba et à Kokumbo (en % des exploitants)

Total des dépenses salariales annuelles	Autochtones		Étrangers Baoulé		Voltaïques		Dioula	
	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo	Bodiba	Kokumbo
<10.000 F.....	20	51	25	54	47	85	33	66
10.000 à 30.000 F.....	41	20	25	16	47	10	40	22
> 30.000 F.....	39	29	50	30	6	5	27	12
Ensemble.....	100	100	100	100	100	100	100	100

5. Considérons à présent *les relations entre l'appel à la main-d'œuvre rémunérée et la disponibilité en main-d'œuvre familiale* (cf. tabl. 8, 9, 10 et 11). En premier lieu, la main-d'œuvre rémunérée n'est pas en relation de substitution avec la main-d'œuvre familiale : son utilisation augmente globalement avec le nombre d'actifs familiaux, quelle que soit

l'origine ethnique des planteurs (1). Seuls des cas particuliers échappent à cette règle : soit que ces planteurs possèdent une main-d'œuvre familiale abondante soit, au contraire, qu'ils soient eux-mêmes isolés et inactifs, soit, enfin, qu'ils travaillent à plusieurs en association étroite. Cette complémentarité main-d'œuvre familiale - main-d'œuvre rému-

(1) Cette complémentarité n'apparaît pas clairement dans le tableau 9 pour l'ensemble des étrangers de Kokumbo, mais elle existe pour chaque groupe ethnique pris individuellement.

nérée se vérifie également au sein d'un même groupe d'un village à l'autre : pour chaque groupe, sauf pour les autochtones gban (nous allons y revenir), là où la main-d'œuvre familiale est la plus abondante, la main-d'œuvre extérieure rémunérée l'est aussi. En ce qui concerne les autochtones, l'exception que représentent les Gban s'explique par une main-d'œuvre familiale particulièrement faible. Cela est à mettre en relation, probablement, avec la situation actuelle de Bodiba, qui connaît une « course à la terre » et un fort exode rural simultané, avec un seuil de saturation foncière élevé mais récent : les groupes de production sont beaucoup plus éclatés et l'appel à la main-d'œuvre, s'il reste complémentaire à la main-d'œuvre familiale *au sein* du groupe autochtone comme de tous les autres, a également un effet de complément *si on le compare aux autres groupes* d'origine ethnique. Cette situation de nouveau milieu d'implantation de planteurs migrants vaut à la région de Bodiba d'attirer un nombre relativement plus important d'étrangers en quête de terre, qui font venir rapidement de la main-d'œuvre familiale : on constate en effet que tous les groupes non autochtones en disposent en plus grande quantité qu'à Kokumbo. Il s'agit là sans doute d'un effet spécifique de « front pionnier » (en voie de stabilisation dans le cas de Bodiba et de sa région).

D'où la deuxième constatation : l'interrelation, dans un même lieu, de planteurs d'origines ethniques différentes ne possède plus tout à fait la même configuration. Nous allons y revenir un peu plus loin à propos d'une certaine « spécialisation fonctionnelle » de ces groupes.

Signalons, pour mémoire, que les formes d'entraide ou prestataires de travail ne remettent pas en cause l'analyse effectuée en termes de main-d'œuvre salariée ou familiale. Elle est relativement peu importante et son utilisation est, elle aussi, fortement corrélée avec l'importance de l'exploitation (1). Seules les « sociétés » (à entraide généralisée) présentent un intérêt certain. Mais, d'une part, elles mettent en jeu très souvent la parenté (on a alors affaire à une analyse en termes d'actifs familiaux), d'autre part elles sont peu nombreuses relativement (elles jouent davantage dans le cas de planteurs étrangers, surtout débutants).

6. Abordons maintenant, pour achever cette analyse rapide de la main-d'œuvre salariée agricole, les

relations entre, d'une part, sa structure selon les différents types de main-d'œuvre et, d'autre part, l'importance des exploitations. Ici se pose un problème de comparabilité des données à Kokumbo et à Bodiba, car nous n'avons pas d'informations précises sur les superficies pour le premier village. Nous sommes obligés de nous baser sur les revenus agricoles pour estimer l'importance des exploitations. Cela n'est pas important en ce qui concerne les autochtones, car la durée d'implantation est comparable. Par contre, la comparaison de la structure de la main-d'œuvre en fonction du revenu à Bodiba et à Kokumbo est impossible pour les allochtones, étant donné le caractère récent de l'immigration des planteurs étrangers à Bodiba (2). Nous ne raisonnons donc ici que sur la structure de la main-d'œuvre des exploitations *autochtones* à Bodiba et à Kokumbo. D'autre part, afin de neutraliser l'effet de l'augmentation du coût de la main-d'œuvre et du revenu entre 1970 et 1973, les tranches de revenus jugées significatives sont, pour Bodiba (1973) : 0 à 60.000 F CFA; 61 à 160.000; 161 à 240.000; supérieurs à 240.000 F; pour Kokumbo (1970) : 0 à 50.000; 51 à 100.000; 101 à 200.000; supérieurs à 200.000 F. Le tableau 12 indique la structure relative des dépenses salariales et le tableau 13 le nombre relatif de planteurs utilisant les différents types de salariés (un même planteur pouvant utiliser simultanément deux types ou plus).

Un certain nombre de remarques importantes peuvent être tirées de ces tableaux :

(a) Pour chacun des villages, on observe une *structure des dépenses en main-d'œuvre* qui varie avec la croissance du revenu. Cette évolution est la même dans les deux villages : augmentation de la part des mensuels et des « métayers », baisse de la part des contractuels et constance de la part des journaliers; mais *la part moyenne de chaque type de main-d'œuvre* varie d'un village à l'autre : beaucoup plus de dépenses en mensuels à Kokumbo et beaucoup plus de dépenses en contractuels à Bodiba, les dépenses en journaliers et métayers étant de niveau comparable dans les deux villages.

(b) On peut faire les mêmes observations si on considère non plus la structure des dépenses mais la *fréquence d'utilisation de chaque type de main-d'œuvre*. Deux corrections cependant : si la part relative des dépenses en contractuels diminue, la

(1) Dans les deux villages, ce sont les plus gros planteurs qui pratiquent les « invitations de culture » les plus amples et les plus productives (en particulier pour les tâches demandant à être effectuées rapidement à un moment précis : cassage des cabosses, portage du produit...).

(2) Caractère qui introduit un écart considérable entre la superficie de l'exploitation, d'un côté, et le revenu agricole qui en est tiré, de l'autre : 66 % des plantations étrangères sont encore improductives, le reste étant encore peu productif (contre 24 % de plantations totalement improductives chez les Gban de Bodiba).

TABLEAU 12

Structure de la main-d'œuvre salariée selon le revenu agricole des exploitants à Bodiba et à Kokumbo (autochtones) (*)

	1 ^{re} tranche		2 ^e tranche		3 ^e tranche		4 ^e tranche	
	Bodiba 0 à 60.000	Kokumbo 0 à 50.000	Bodiba 61 à 160.000	Kokumbo 51 à 100.000	Bodiba 161 à 240.000	Kokumbo 101 à 200.000	Bodiba Plus de 240.000	Kokumbo Plus de 200.000
Dépense salariale moyenne.....	9300	7800	17800	9100	32200	37900	71800	77000
dont : journaliers.....	9 %	2 %	10 %	1 %	7 %	2 %	5 %	—
contractuels.....	86 %	50 %	70 %	37 %	74 %	14 %	40 %	7 %
mensuels.....	—	40 %	4 %	53 %	4 %	57 %	25 %	62 %
* métayers *.....	5 %	8 %	16 %	9 %	15 %	27 %	30 %	31 %
Dépenses salariales par rapport au revenu agricole.....	34 %	23 %	16 %	13 %	16 %	28 %	17 %	24 %

(*) Les Baoulés étrangers sont compris dans les autochtones à Kokumbo.

TABLEAU 13

Fréquence d'utilisation des différents types de main-d'œuvre, selon le revenu agricole des utilisateurs (autochtones)

	1 ^{re} tranche		2 ^e tranche		3 ^e tranche		4 ^e tranche	
	Bodiba 0 à 60.000	Kokumbo 0 à 50.000	Bodiba 61 à 160.000	Kokumbo 51 à 100.000	Bodiba 161 à 240.000	Kokumbo 101 à 200.000	Bodiba Plus de 240.000	Kokumbo Plus de 200.000
Journaliers.....	27 %	15 %	77 %	5 %	64 %	20 %	82 %	—
Contractuels.....	73 %	40 %	92 %	33 %	100 %	35 %	94 %	29 %
Mensuels.....	—	9 %	7 %	18 %	14 %	48 %	29 %	62 %
* Métayers *.....	7 %	4 %	23 %	4 %	21 %	27 %	59 %	48 %
Non-utilisateurs de main-d'œuvre sa- lariée.....	13 %	54 %	—	51 %	—	15 %	—	12 %

fréquence d'utilisation des contractuels reste stable (et même augmente à Bodiba) quand le revenu augmente; d'autre part, bien que les journaliers représentent une faible part des dépenses salariales, ils sont fréquemment utilisés à Bodiba, surtout dans les hauts revenus, alors qu'à Kokumbo ils sont utilisés plus rarement, et surtout pas pour les hauts revenus. En ce qui concerne les *combinaisons* de types de main-d'œuvre salariée, les plus fréquentes à Bodiba ont pour base les contractuels auxquels s'ajoutent des journaliers et, dans certains cas, des métayers ou bien des mensuels. A Kokumbo, l'utilisation de chaque type de main-d'œuvre est

beaucoup plus exclusive (1) : soit mensuels seuls, soit contractuels seuls, soit « métayers » seuls. La seule combinaison ayant une fréquence non négligeable est celle associant mensuels et contractuels. Nous verrons plus loin que la différence des modalités de combinaison des différents types de main-d'œuvre renvoie à la fois à la situation de « front pionnier » de Bodiba et à un changement dans le marché de la force de travail salarié agricole de 1970 à 1973.

(c) La variation des types de main-d'œuvre rémunérée en fonction des revenus s'ajoute, nous

(1) La proportion de planteurs n'utilisant pas de main-d'œuvre salariée y est aussi beaucoup plus forte chez les autochtones : 29 % contre 3 % à Bodiba. Chez les planteurs allochtones, la situation est la même (respectivement 48 et 47 %).

l'avons vu, à une plus forte disponibilité en main-d'œuvre familiale à mesure que le revenu croît. On a donc affaire à une structure de la force de travail tout à fait différente au fur et à mesure que l'exploitation agricole est plus importante, non seulement en quantité, mais aussi en nature. On constate en effet que les *hauts revenus disposent en beaucoup plus grande quantité de la forme de travail la plus intéressante* en termes de rendement et de rémunération : les mensuels, tandis que les bas revenus font appel à la main-d'œuvre la plus coûteuse relativement : les contractuels (cf. *supra*). Cela s'explique par le niveau élevé de la rémunération absolue des « mensuels » et des obligations d'entretien et de recrutement que leur utilisation implique. Elle tend à être de plus en plus réservée aux gros revenus (cf. *infra*). Quant à la rémunération par partage en nature (« métayers ») elle a une tout autre signification pour les gros et petits planteurs : pour les premiers, son utilisation est souvent limitée à une partie de la plantation dont le produit constitue une sorte de rente sur pied, tandis que, pour le petit planteur, le métayage est une obligation par manque de main-d'œuvre familiale ou de liquidité (cf. *supra*).

(d) Nous venons de voir que si les caractéristiques d'évolution de la structure de la main-d'œuvre salarié par tranches de revenu sont semblables à Bodiba et à Kokumbo, les *valeurs moyennes d'utilisation* des différents types de main-d'œuvre varient considérablement d'un village à l'autre, en particulier en ce qui concerne deux types précis : les contractuels et les mensuels. Le problème est de savoir si cette différence est imputable aux caractéristiques propres d'un front pionnier à Bodiba, et d'exploitations stabilisées à Kokumbo. Il faut cependant tenir compte d'un autre facteur qui fausse en partie la comparaison des deux villages : entre 1970 et 1973 le marché de la force de travail a évolué dans le sens d'une concurrence accrue des demandeurs face aux offreurs. A partir de la fin des années 60, en effet, est intervenue une raréfaction relative de la main-d'œuvre. Plusieurs causes évidentes : l'extension des surfaces à entretenir et récolter, surtout avec l'arrivée en production des plantations créées dans les années 1960 à la suite de l'encouragement par les autorités d'un « rush » sur les forêts du Centre-Ouest et de l'Ouest ; l'établissement comme planteur des salariés agricoles ; un certain tarissement du courant de main-d'œuvre temporaire voltaïque ; la concurrence du secteur agro-industriel et des

grands planteurs privés absentéistes sur la main-d'œuvre flottante. A cette raréfaction relative de la main-d'œuvre, se sont ajoutés les effets de l'augmentation du coût de la vie et celle des produits, qui ont entraînés des demandes accrues de rémunération de la part des salariés. Mais ce n'est pas seulement le niveau nominal moyen qui a augmenté. L'expérience montre également qu'un glissement s'est opéré d'un type de main-d'œuvre à un autre (1). Sur un marché favorable aux offreurs de force de travail, les salariés se sont présentés en plus grand nombre dans les types de main-d'œuvre qui leur sont les plus favorables. Ce phénomène est repérable dans toutes les régions, qu'elles soient situées sur « front pionnier » ou dans une région d'économie de plantation stabilisée. D'autre part, dans une conjoncture où l'accès à la terre est plus facile, le salarié n'a pas intérêt à se fixer trop longtemps dans un emploi qui l'empêche d'accéder lui-même à l'exploitation directe. Le seul intérêt tactique à s'embaucher comme mensuel — et il est sensible dans le cas des mensuels de Bodiba — est de tisser avec l'employeur une relation de « client » personnel en vue de se faire octroyer à la longue une portion de terre qu'il pourra cultiver à son compte.

Ici joue certainement la situation particulière de Bodiba par rapport à Kokumbo pour expliquer la différence de structure de la main-d'œuvre salariée dans les deux villages. A la différence de conjoncture sur le marché du travail s'ajoute, en région de front pionnier en voie de stabilisation, le désir du salarié agricole de ne pas trop se fixer dans son emploi (sauf relations particulières avec l'employeur) afin de ramasser le plus rapidement possible un pécule lui permettant d'« acheter » de la terre (2) ou de s'installer encore plus loin dans le Sud-Ouest où la pression foncière est encore faible et où l'Administration encourage tacitement la mise en valeur. Une autre caractéristique de la région du Centre-Ouest comme front pionnier est l'installation de planteurs migrants « cumulateurs », possédant d'autres plantations en rapport : soit sur leur terroir d'origine, soit sur des terroirs extérieurs où l'immigration a été plus précoce (3).

On voit donc que la structure de la main-d'œuvre salariée renvoie d'une part, à des nécessités techniques liées à l'exploitation extensive ; d'autre part à une différenciation interne des exploitations provenant d'une capacité différentielle à utiliser et stabiliser la main-d'œuvre étrangère selon des modalités

(1) Et au sein du « métayage », du partage au tiers vers le partage à part égale (cf. *supra*).

(2) Alors qu'à Kokumbo la cession de terre contre argent est extrêmement rare.

(3) C'est le cas, dans la sous-préfecture d'Oumé, des « cantons » gouro et gban plus proches des limites du pays baoulé que la région de Bodiba (canton gbokwa).

variées (cf. les différents types de main-d'œuvre), enfin à des conjonctures spatiales (front pionnier récent ou en voie de stabilisation ou, au contraire, zone de plantations stabilisées). Mais il est important de souligner que ces conjonctures spatiales sont le résultat de situations historiques et économiques précises, et que la spécificité de la région en tant que telle est peu déterminante si elle offre des conditions naturelles adaptées à l'économie de plantation.

7. *Rapports sociaux de production et situation de classe des planteurs.*

L'importance et la dynamique propre de l'utilisation de main-d'œuvre salariée, dans les régions comparées, nous conduit à rejeter l'interprétation en termes d'« économie domestique » reposant sur la force de travail familiale ou assimilée (cf. *supra*).

D'autre part le marché de la force de travail agricole salariée dans ces régions ne peut être assimilée à un marché « libre » où le travailleur n'a d'autres ressources pour survivre que de s'embaucher comme salarié, à l'instar des salariés des pays capitalistes (cf. *supra*). S'il y a, pour reprendre les termes de Marx, soumission formelle du travailleur au planteur au niveau des procès immédiats de production, il n'y a pas soumission réelle du travail au « capital » que représenteraient les planteurs.

Enfin les planteurs eux-mêmes posent, par rapport à leur situation de classe, un problème d'interprétation sur lequel nous allons nous arrêter un instant avant de conclure sur le problème spécifique de la comparaison d'un « nouveau milieu social » avec un système local stabilisé d'économie de plantation.

« Le » planteur africain comme producteur direct (1) a fait l'objet d'interprétations différentes (2). L'ambiguïté de sa position vient de ce qu'il est à la fois producteur direct de plus-value pour le système capitaliste dont la bourgeoisie d'État locale est partie prenante, et accapareur de la plus-value produite par les salariés qu'il utilise. Si cette ambiguïté est levée pour les tout petits planteurs et les jeunes sans terre, elle est néanmoins vraie dans le cas des petits, moyens et gros planteurs, qui se différencient plus par la structure de la main-d'œuvre

salariée qu'ils emploient que par l'importance des dépenses salariales relativement à leurs revenus. Il y a là un germe interne d'un processus de différenciation cumulative, mais pas une distinction de classes à proprement parler.

Il nous semble possible de lever cette ambiguïté en remarquant que l'utilisation par les planteurs d'une main-d'œuvre salariée importante relève moins d'une tentative systématique d'accroître à leur compte une extorsion de plus-value (3) que d'une obligation de répercuter sur d'autres moins favorisés la ponction qui est exercée sur eux par le système marchand. S'il y a bien *exploitation* de ces planteurs par le système capitaliste international, il y a seulement *exploitation incomplète* des travailleurs agricoles par ces planteurs (4). Dans ce dernier cas, il y a bien extorsion d'un surproduit (donc d'une plus-value puisqu'il s'agit d'un produit commercialisé) et cette extorsion « structure les rapports de coopération à travers la division du travail (soumission formelle) » (5). Mais la *reproduction* de cette extorsion ne peut être garantie par le système de la petite production marchande elle-même, soumise qu'elle est au système économique et politique global. La conjoncture actuelle de concurrence entre ce système de petite production marchande et les intérêts du développement national sur la base d'un capitalisme d'État (avec la raréfaction relative de la main-d'œuvre salariée qu'elle entraîne) le montre bien. La conséquence en est un très gros effort d'encadrement de la petite production par l'État, dans le sens d'une intensification des techniques.

En effet, la logique de la petite production marchande butte à terme sur deux obstacles : la raréfaction relative de la main-d'œuvre (les salariés réalisant progressivement leur vocation potentielle de producteurs directs) et la raréfaction de la terre. Jusqu'alors, l'histoire de la généralisation de l'économie de plantation était celle de l'accès à la main-d'œuvre et de sa stabilisation, soit en l'utilisant dans des formes plus rémunératrices pour le salarié, soit en permettant progressivement à ce dernier de produire à son propre compte. Insistons au passage sur le fait que cette « histoire » n'est pas récente mais imprégnait les réflexions des autorités

(1) Nous n'envisageons pas ici, rappelons-le, le cas des planteurs absentéistes de type latifundiaires qui, bien qu'étant encore peu nombreux, tendent à prendre une place de plus en plus importante. Ils sont le plus souvent eux-mêmes issus de la bourgeoisie d'État post-coloniale.

(2) Cf. CHAUVEAU et RICHARD, 1976.

(3) Comme dans le cas de l'entrepreneur capitaliste.

(4) J'utilise ici la problématique de P.-P. REY in : « Contradictions de classe dans les sociétés lignagères », *Dialectiques*, n° 21, p. 122.

(5) *Ibid.*, p. 128.

coloniales comme celles des nationalistes des années 1940 et 1950 (1). Dans ce cadre, l'économie de plantation ivoirienne bénéficiait d'un développement « spontané » par le recours intensif à la main-d'œuvre des zones de savane. Avec sa raréfaction relative et la tentative de l'État de canaliser et d'orienter ce développement, l'économie de plantation extensive butte simultanément sur le problème de saturation foncière des terroirs.

Ici se pose le problème du statut de la terre dans l'interprétation de la situation de classe du planteur. Remarquons d'emblée que, même dans le cas de la vente de terre par des autochtones, le cédant (lui-même planteur, en général) ne peut être considéré comme un rentier. La terre, dans une situation où elle n'est pas une marchandise avant d'être cédée, du fait de sa non-appropriation privée préalable (2), ne constitue pas l'axe d'un *rapport social*, qu'est avant tout la rente en tant que notion théorique. Bien plus, elle apparaît davantage comme une condition permissive à l'utilisation de la main-d'œuvre salariée (en fixant potentiellement celle-ci) que comme l'élément fondamental de stratégie sociale (3).

Actuellement, la saturation des terroirs tend à faire de la terre un tel élément, à l'instar de la main-d'œuvre (4). Le système de petite production marchande rentre de ce fait dans une situation éminemment transitoire, et fait apparaître comme d'autant plus historiques les déterminants de son émergence, de sa généralisation, et, aujourd'hui, de sa prise en main par l'État.

C'est donc dans cette perspective avant tout historique qu'il faut comprendre cette comparaison entreprise entre Bodiba et Kokumbo, et l'évaluation des caractères propres aux « nouveaux milieux sociaux ».

Conclusion : Systèmes locaux d'économie de plantation, nouveaux milieux sociaux et histoire

Dans le courant du texte, après une présentation schématique des diversités régionales de l'économie de plantation ivoirienne, nous avons étudié deux cas : Bodiba et sa région, où la généralisation de l'économie de plantation et la structuration sociale

qui lui est liée est récente, massive, et suggère l'idée d'un « front de mise en valeur » en voie de stabilisation ; d'un autre côté Kokumbo, où ces phénomènes sont déjà anciens, ayant suivi de près les transformations précoces du pays agni. Cette différence de situation intervient dans l'explication des variations de certains éléments, bien que les rapports locaux de production semblent posséder une base commune assez remarquable. Pour conclure cette analyse, nous devons répondre à deux questions : les différences observées dans les deux régions peuvent-elles être significatives des spécificités d'un « nouveau milieu social » (ici Bodiba) par rapport à une forme déjà stabilisée d'économie de plantation ? Deuxième question : en fonction de la réponse précédente, la notion de « nouveau milieu social » est-elle pertinente « comme cadre de l'investigation sociologique dans les zones de colonisation agricole » (5) ?

Résumons les observations précédentes en les plaçant successivement sur deux plans : celui de l'analyse des exploitations individuelles et celui que l'on pourrait qualifier de « contextuel », qui porte sur les variables régionales et historiques.

Au premier plan, on constate la permanence de certains éléments et de leurs rapports structurels. Pour l'ensemble des exploitations d'abord : homogénéité technique, importance du salariat, structure de la force de travail, évolution de cette structure en fonction de l'importance des exploitations. A l'intérieur de chaque groupe de planteurs d'origines ethniques différentes, ensuite, l'évolution et la structure des exploitations étant non déterminée mais modulée par cette variable ethnique. Nous avons également noté que la variable ethnique recouvre des facteurs objectifs individuels précis (spécificité de la situation de migrants ; degré de mobilisation de main-d'œuvre familiale ; existence ou non dans ces groupes de planteurs « cumulateurs » ; protection administrative) beaucoup plus que des déterminants psycho-culturels (pour faire allusion à la notion de « planteurs dynamiques »).

La considération de cette variable ethnique nous amène au plan « contextuel » des observations. Si nous considérons l'ethnie comme un indicateur de la variable socio-culturelle, nous dirons non pas que cette variable ne joue pas, mais qu'elle n'est guère nécessaire pour appréhender les rapports

(1) On pourrait comparer par exemple les positions du R.D.A. en matière de « développement agricole » dans des pays aussi éloignés que la Côte d'Ivoire et l'ancien Soudan. Pour ce dernier, cf. l'ouvrage d'AMIDU MAGASA, 1978.

(2) J.-P. DOZON a bien montré que la terre ne devient marchandise, au sens général du terme, qu'à partir du moment où elle est vendue à un étranger : cf. *La problématique rizicole dans la région de Gagnoa*, Abidjan, O.R.S.T.O.M.-SODERIZ, 154 p. *multigr.*

(3) Cf. CHAUVEAU et RICHARD, 1976, p. 55 sqq.

(4) D'où les tentatives de l'État pour fixer juridiquement les occupations foncières afin de les orienter.

(5) Telle est la question soumise à la réflexion par la « grille indicative ». Dans la suite de la conclusion, nous reprendrons les termes utilisés dans cette grille pour évoquer les principaux problèmes et les confronter à nos propres observations.

sociaux de production régissant la production marchande villageoise : si elle continue à assurer la reproduction formelle des groupes domestiques (1), la rupture avec le mode de production domestique antérieur et le caractère historiquement situé de la « mise en valeur » de chacune de ces régions attribuent aux rapports de production actuels une application générale et un dynamisme de différenciation propre, indépendamment des spécificités locales.

La question des spécificités des « nouveaux milieux sociaux » ne peut donc être posée par rapport à la seule société autochtone « d'accueil » ; mais, aussi, elle ne peut être posée par rapport à la simple « diffusion » ou extension de l'économie de plantation car il faut bien voir que là où, il y a vingt ou trente ans, elle ne dominait pas le processus de reproduction des groupes locaux, il se passait autre chose qui avait tout autant de signification. Aussi bien, la problématique du « nouveau milieu social » ne peut séparer la question du lieu de celle de l'histoire.

La considération de l'histoire vaut d'ailleurs également au sein de chaque région étudiée. On ne peut, à partir d'une ou de quelques monographies, généraliser toutes les observations. L'étude d'autres villages dans la région de Kokumbo (2) permet de discerner des particularités locales, dont nous avons vu un exemple à propos des effets du statut social individuel des planteurs (cf. *supra*). Mais la comparaison menée avec d'autres études similaires et avec l'expérience immédiate nous incite à juger représentatives les grandes tendances que nous avons soulignées plus haut.

Le milieu social qui caractérise la zone de colonisation agricole du Centre-Ouest doit donc être considéré dans une perspective historique, l'importance et la forme de colonisation répondant à une conjoncture précise. En ce sens, le problème de définir qui sont les « créateurs » d'un nouveau milieu social n'est guère pertinent, surtout si l'on sous-entend une dichotomie autochtones-allochtones. Il s'agit bien plutôt de caractériser un nouveau milieu social par rapport à un moment donné.

Dans cette optique, la généralisation de l'économie de plantation fondée sur une forte colonisation étrangère, dans la région de Bodiba, est avant tout le produit d'une période de « laissez-faire » économique consécutive à l'Indépendance ivoirienne, qui a stimulé, sans la créer ni l'encadrer, l'installation de

nombreux allochtones. Dans la mesure où les formes structurelles de la petite production marchande se sont reproduites à l'instar de ce qu'elles étaient dans les régions de plantation stabilisées, *on ne peut guère parler de rapports sociaux spécifiques dans ce type de « nouveau milieu »*.

De même, la différenciation des groupes ethniques se reproduit : les autochtones, gros consommateurs de main-d'œuvre salariée, les allochtones baoulé profitant d'une main-d'œuvre baoulé plus abondante (familiale comme salariée), les Dioula tablant plus sur une main-d'œuvre familiale nombreuse que sur l'appel à la main-d'œuvre extérieure, et les Voltaïques, possédant des actifs familiaux nombreux, n'ayant guère recours au salariat du fait de leur situation de planteurs assez marginaux dans l'ensemble. Cette différenciation des groupes ethniques au niveau des seuls planteurs doit être replacée dans une *différenciation fonctionnelle plus globale* : les autochtones des régions forestières doivent faire face essentiellement à l'exode rural et à une pression foncière qui s'aggrave, les Baoulé contrôlant une réserve de main-d'œuvre plus abondante que les Gban et qui s'utilise surtout chez des planteurs de même ethnie qu'eux-mêmes ; les Dioula et, surtout, les Voltaïques contribuent à alimenter en main-d'œuvre le système de production extensif moins à leur propre profit qu'au profit de tous les autres groupes. À ce titre, un examen complet de l'économie de plantation ivoirienne devrait intégrer ses rapports avec les formations sociales qui assurent l'approvisionnement en main-d'œuvre.

Le contrôle de la main-d'œuvre et son utilisation dans les formes les plus productives (c'est-à-dire susceptibles de produire un surproduit accru) a dominé les préoccupations des détenteurs du Pouvoir, à toutes les époques de la mise en valeur de la Côte d'Ivoire. Se sont succédé les systèmes de la réquisition de type tributaire et du travail forcé durant la colonisation. Après l'abolition du travail forcé, a prévalu la forme du « travail libre » sur les plantations africaines, avec son corrolaire : l'installation comme planteurs d'allochtones de plus en plus nombreux. Cette politique agricole a été reprise et amplifiée de fait après l'Indépendance, mais les problèmes de saturation foncière, d'une part, de raréfaction relative de la force de travail salariée (3), d'autre part, font buter la petite production paysanne sur ses contradictions avec l'évolution de la société

(1) Et, dans le cas des planteurs et salariés agricoles non ivoiriens, cela pose le problème du rapport entre les formations sociales concernées : Côte d'Ivoire d'un côté, Haute-Volta et, à un moindre degré, Mali et Guinée de l'autre (cf. *infra*).

(2) Cf. J.-P. CHAUVEAU, 1977.

(3) La politique agro-industrielle et l'implantation dans les campagnes d'une nouvelle catégorie de « planteurs-fonctionnaires » jouant leur rôle spécifique après l'Indépendance. Ces orientations nouvelles s'accompagnent évidemment d'une structure sociale globale originale, sur laquelle on ne peut s'attarder ici.

globale. De ce point de vue, les problèmes essentiels ne résident pas dans ceux, spécifiques, des relations souvent antagonistes entre autochtones et allochtones ou dans les problèmes formels d'accès à la terre et de stratégie de colonisation agricole dans les « nouveaux milieux sociaux ». Le problème essentiel est surtout de savoir comment le système de petite production marchande, d'un côté, et les intérêts et les contraintes du capitalisme d'État et privé ivoirien vont adapter leurs logiques à une situation globale elle-même évolutive. Déjà, à trois ans de distance, les observations à Kokumbo et à Bodiba suggèrent une situation différente tenant moins aux particularités de Bodiba comme zone de colonisation agricole qu'à l'évolution du marché du travail. Les rapports d'un « nouveau milieu social » donné avec la société globale constitue effectivement la question-clé; mais si la notion de « nouveau milieu social » permet de rendre compte commodément des étapes de mise en valeur agricole alimentée par un fort mouvement de colonisation, il convient que son contenu descriptif et « individualisant » ne la coupe pas de la réalité historique extrêmement changeante; surtout dans la période « d'accumulation nationale

primitive » privilégiée que la Côte d'Ivoire connaît depuis l'Indépendance. La dynamique sociale propre à cette phase suscite des configurations et des contradictions sociales nouvelles et, à cet égard, la problématique des « nouveaux milieux sociaux », par ses aspects localisés et insuffisamment historique (1), ne nous semble guère susceptible de prévaloir sur la réflexion en termes de rapports sociaux de production et de formation sociale historique. Il nous semble beaucoup plus fructueux d'analyser les opérations et les stratégies de développement agricole du gouvernement ivoirien, ainsi que les réactions paysannes à cette politique, pour saisir la « nouveauté » de la société rurale nationale, que de privilégier l'observation de telle ou telle zone particulière. La notion de « nouveau milieu social » évoque trop le dualisme d'une analyse en terme de « modernité »; celle-ci a fait long feu, par ses présupposés a-historiques, et il n'est guère utile de la rétablir sous d'autres appellations.

Manuscrit reçu au Service des Publications de l'O.R.S.T.O.M. le 4 avril 1979.

(1) Le terme « nouveau » milieu social renvoyant bien plus à la chronologie qu'à l'histoire.

BIBLIOGRAPHIE

- AMIN (S.), 1973. — Le développement inégal. Paris, Éditions de Minuit.
- BENOIT-CATTIN (M.), 0000. — Le Café et le Cacao dans l'économie de la Côte d'Ivoire. Bingerville, I.F.C.C., 88 p. *multigr.*
- BENOIT-CATTIN (M.), CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.), 1976. — Apports et limites de l'analyse des exploitations agricoles en économie de plantations villageoises : Essai de confrontation interdisciplinaire. Abidjan, O.R.S.T.O.M., 43 p. *multigr.*
- BLANC-PAMARD (Ch.), 1975. — Un jeu écologique différentiel : les communautés rurales du contact forêt-savane au fond du « V » baoulé (Côte d'Ivoire). Paris, E.H.E.S.S.-C.N.R.S., thèse de 3^e cycle, 291 p. *multigr.*, et *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.*, n° 107, O.R.S.T.O.M., Paris, 1979, 313 p., 4 pl. photogr. h.-t.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1972. — Les cadres socio-historiques de la production dans la région de Kokumbo. Volume I : l'époque précoloniale. Abidjan, O.R.S.T.O.M., 125 p. *multigr.* Paru dans : Note sur l'histoire économique et sociale de la région de Kokumbo (Baoulé-Sud, Côte d'Ivoire). *Trav. et Doc. de l'O.R.S.T.O.M.* n° 104, O.R.S.T.O.M., Paris, 1979, 227 p.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1975. — Société baoulé et modèle segmentaire, in *Communications au Colloque Ghana. Côte d'Ivoire, Kumasi*, 28 p. *multigr.*, et *Cahiers d'Études Africaines*, 68, XVII-4, pp. 417-434.
- CHAUVEAU (J.-P.), 1977. — Réussite économique et statut social en milieu de plantations villageoises : résultats d'enquête sur 8 villages baoulé de la sous-préfecture de Toumodi. Vol. I : Présentation méthodologique, Abidjan, O.R.S.T.O.M., 35 p. *multigr.*; vol. II : Résultats et Interprétation : à paraître.
- CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.), 1975. — Organisation socio-économique ghan et économie de plantation. Abidjan, O.R.S.T.O.M., 88 p. *multigr.*
- CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.), 1976. — Une périphérie recentrée : A propos d'un système local d'économie de plantation en Côte d'Ivoire. Abidjan, O.R.S.T.O.M., 79 p. *multigr.*, et *Cahiers d'Études Africaines*, 68, XVII-4, pp. 485-524.
- CHAUVEAU (J.-P.), RICHARD (J.), 1976. — Bodiba en Côte d'Ivoire. Du terroir à l'État : Petite production paysanne et salariat agricole dans un village ghan. Abidjan, O.R.S.T.O.M., 182 p. *multigr.*
- DOZON (J.-P.), 1975. — La problématique rizicole dans la région de Gagnoa. Abidjan, O.R.S.T.O.M.-SODERIZ, 154 p. *multigr.*

- ÉTIENNE (P.), 1975. — Essai de sociologie baoulé, thèse de III^e cycle, Paris III. (Recueil de textes dont un grand nombre ont été publiés dans diverses revues).
- HILL (P.), 1970. — Migrant Cocoa Farmers of Southern Ghana. Cambridge University Press.
- KERBLAY (B.), 1973. — Chayanov and the Theory of Peasantry as a Specific Type of Economy, *in* : SHANIN (T.), ed., *Peasant Societies*, Penguin Books.
- KÖBBEN, 1956. — Le planteur noir ; Essai d'une ethnographie d'aspect, Abidjan, IFAN, *Études Éburnéennes*, n° 5, 190 p.
- LA VAISSIÈRE (P. de), 1976. — « Typologie des exploitations agricoles en zone forestière de Côte d'Ivoire. Premiers résultats. » *Cahiers Ivoiriens de Recherche Économique et Sociale*, n° 9, Université d'Abidjan, pp. 59-84.
- LOUKOU (J.-N.), 1976. — La vie politique en Côte d'Ivoire de 1932 à 1952, Thèse de 3^e cycle, Aix-en-Provence, 2 vol., 1976.
- MAGASA (A.), 1978. — Papa-Commandant a jeté un grand filet devant nous. Les exploités des rives du Niger, 1902-1962. Paris, Maspéro, 170 p.
- MAZOYER (M.-L.), 1975. — « Développement de la production et transformation agricole marchande d'une formation agraire en Côte d'Ivoire », *in* : AMIN (S.), *L'Agriculture africaine et le Capitalisme*, Paris, Anthropos-IDEF, pp. 143-166.
- MEILLASSOUX (Cl.), 1964. — Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire, Paris, La Haye, Mouton.
- OLIVIER (J.-P.), 1975. — « Afrique : qui exploite qui ? », *Les Temps Modernes*, n°s 346 et 347.
- RAULIN (H.), 1957. — Problèmes fonciers dans les régions de Gagnoa et de Daloa, Mission d'Études des groupements immigrés en Côte d'Ivoire, Fasc. 3, Paris, O.R.S.T.O.M., 136 p.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, 1975. — Recensement agricole national.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DU PLAN : Étude régionale de Bouaké, 1962-1964.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DU PLAN : Région de Daloa-gagnoa.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DU PLAN : Région de Daloa-gagnoa, Étude socio-économique.
- RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE. MINISTÈRE DU PLAN : Région du Sud-Est, enquête socio-économique.
- REY (P.-Ph.), 1977. — « Contradictions de classes dans les sociétés lignagères », Paris, *Dialectiques*, n° 21.
- SEMI-BI-ZAN, 1973-74. — La politique coloniale des travaux publics en Côte d'Ivoire (1900-1940), *Annales de l'Université d'Abidjan*, Série I, II, 359 p.
- SOCIÉTÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU PALMIER A HUILE, 1975. — Enquête socio-économique dans les plantations villageoises de basse Côte d'Ivoire.
- STAVENHAGEN (R.), 1969. — Les classes sociales dans les sociétés agraires, Paris, Anthropos : 365-376.
- TROUCHAUD (J.-P.), 1971. — Notice de la carte C1c, Atlas de la Côte d'Ivoire, O.R.S.T.O.M. Université d'Abidjan.
- WEISKEL (T.), 1976. — French Colonial Rule and the Baule Peoples, Oxford, Balliol College, 387 p. *mulligr.*
- ZOLBERG (A.-R.), 1964. — One-Party Government in the Ivory-Coast, Princeton University Press.
- ZOUKOU (L.), 1975. — Oumé et sa région. Essai de géographie économique et humaine d'une région forestière de Côte d'Ivoire, Abidjan, 48 p. *mulligr.*